



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

3^e séance plénière

Vendredi 19 septembre 2014, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. (Ouganda)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Point 124 de l'ordre du jour

Santé mondiale et politique étrangère

Lettre du Secrétaire général (A/69/389)

Projet de résolution (A/69/L.2)

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que le débat sur le point 124 de l'ordre du jour est prévu pour le 10 décembre 2014.

Depuis six mois, l'épidémie d'Ebola fait des ravages sans précédent dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, nous nous réunissons en tant que famille des nations en signe de solidarité avec les pays les plus durement touchés – le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone – qui font preuve d'une grande détermination face à ce problème redoutable.

Tout à l'heure, le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale un exposé sur la réponse apportée par le système des Nations Unies à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Je salue les efforts qu'il déploie personnellement sur ce dossier. Je remercie également M^{me} Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé, et M. David Nabarro, Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour l'Ebola, de leur dévouement.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, sur les 5 000 personnes infectées par le virus Ebola, 2 500 sont décédées. Aussi terribles que soient ces statistiques, le nombre réel de cas d'Ebola devrait être encore plus élevé, car de nombreux décès n'ont pas été signalés. Le virus augmente de façon exponentielle, la moitié des cas enregistrés l'ont été au cours des trois dernières semaines. Les prévisions de l'Organisation mondiale de la Santé sont alarmantes. Compte tenu du taux moyen d'infection, 20 000 personnes pourraient être contaminées par le virus Ebola dans les prochains mois.

Le moment est venu d'agir de façon rapide, coordonnée et ciblée. En l'absence d'une action rapide et décisive, les ravages causés par cette épidémie s'étendront bien au-delà des régions jusqu'ici les plus touchées de l'Afrique de l'Ouest. Ebola n'est plus une calamité sous-régionale, voire régionale : il s'agit d'une crise internationale. Nous devons sans tarder mettre l'accent sur la façon d'endiguer l'épidémie, tant sur le plan de sa propagation géographique qu'en ce qui concerne le nombre des victimes. Comme le Secrétaire général l'a souligné, la crise Ebola s'est transformée en une situation d'urgence complexe aux dimensions importantes sur les plans politiques, sociaux, économiques, humanitaires et de la sécurité. L'épidémie est sans commune mesure, tant en termes de pertes en vies humaines qu'en dommages infligés à des systèmes

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54166(F)



Document adapté

Merci de recycler



de santé déjà fragiles. De précieuses ressources ne sont plus consacrées au traitement d'autres maladies graves, et les pays touchés luttent pour maintenir les services de santé de base, tandis que des personnes décèdent de maladies qui auraient pu bénéficier d'un traitement médical. En tant que principales dispensatrices de soins et dirigeantes de communauté, les femmes sont particulièrement exposées au risque. Au Libéria, on estime à 75 % le pourcentage des femmes touchées par le virus, et à 59 % en Sierra Leone. Les femmes sont en première ligne comme personnel de santé, ce qui les expose à un risque élevé.

L'épidémie pourrait avoir aussi une incidence déstabilisatrice profonde alors même que les trois pays les plus touchés commençaient à jouir d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité relatives. Avant l'épidémie, tous ces pays avaient déployé des efforts collectifs pour améliorer leur développement socioéconomique et renforcer les réalisations difficilement acquises en matière de consolidation de la paix. Nous ne devons pas laisser Ebola inverser le cours du progrès dans ces pays.

À la lumière de cette tragique évolution, nous sommes saisis d'un projet de résolution (A/69/L.2), dans lequel l'Assemblée générale se félicite que le Secrétaire général ait exprimé l'intention de créer une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE). Comme il est prévu, la Mission mobilisera les capacités et les compétences du système des Nations Unies dans le cadre d'une structure unifiée et unique, afin d'assurer une réponse rapide, efficace et cohérente à la crise et d'appuyer les efforts déployés aux niveaux national, régional et international. Dans ce projet de résolution, l'Assemblée demande à tous les États Membres, aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies et aux organismes des Nations Unies d'apporter leur plein appui à cette importante Mission. En temps voulu, le Secrétaire général présentera à l'Assemblée un rapport détaillé à ce sujet pour examen à la présente session.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale doit joindre sa voix puissante à celle du Conseil de sécurité en appelant la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour venir en aide aux pays touchés par ce virus mortel. Un prix élevé a déjà été payé, mais le coût de l'inaction pourrait atteindre des proportions inimaginables. Ensemble, nous devons prendre des mesures immédiates, coordonnées et décisives pour lutter contre cette épidémie destructrice. Je recommande ce projet de résolution pour adoption par l'Assemblée.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie l'Assemblée générale de se réunir dans un délai aussi court pour examiner la question de l'épidémie d'Ebola en une période particulièrement chargée de préparatifs de la nouvelle session de l'Assemblée générale. Nous sommes tous conscients de l'immensité des souffrances en Afrique de l'Ouest et de l'ampleur du défi. Cette crise exige l'attention de l'ensemble des membres de l'Organisation. Nous devons faire preuve de solidarité en tant que Nations Unies et en tant que communauté mondiale. Nous devons abattre les barrières institutionnelles et tout autre obstacle qui pourrait entraver une action rapide. L'Assemblée générale a un rôle déterminant à jouer en offrant au monde, par son efficacité et sa réactivité, une image plus humanitaire de l'ONU.

Je me suis rendu cette année en Sierra Leone pour marquer la fin de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies et célébrer le redressement remarquable de ce pays après des années de guerre et d'atrocités. Ce faisant, la Sierra Leone a démontré la valeur d'un engagement international soutenu et de la solidarité. Son voisin, le Libéria, a connu également les affres du conflit et de la misère. Lui aussi a écrit un nouveau chapitre de son histoire grâce au soutien apporté, dans ses efforts inlassables, par les soldats de la paix des Nations Unies et d'autres appuis internationaux. La Guinée, pour sa part, a accompli des progrès considérables dans sa lutte contre la faim et la réalisation de certains objectifs du Millénaire pour le développement. La solidarité qui a permis ces acquis et ces transformations est nécessaire aujourd'hui pour préserver ces progrès et venir en aide aux populations en proie à la tourmente et à l'incertitude engendrées par l'épidémie d'Ebola.

Cette crise, qui était une urgence de santé publique au départ, a pris une ampleur considérable, avec d'importantes dimensions économiques, sociales, humanitaires, politiques et de sécurité. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 5 000 cas d'infection à virus Ebola ont été recensés dans la région. Mais l'OMS indique également que, compte tenu des défaillances en matière de suivi et de surveillance, le chiffre réel est sans doute beaucoup plus élevé. Plus de 2 500 personnes sont décédées et, comme dans beaucoup d'autres régions, les femmes paient le prix fort. Soixante-dix pour cent des victimes sont des femmes, car elles représentent la majorité du

personnel sanitaire, prennent soin de leurs parents malades et préparent les corps pour les enterrements. Le nombre de cas double toutes les trois semaines. La peur de la contagion s'avère également contagieuse, ce qui perturbe l'activité économique et la fourniture de services. Les effets de la contagion dans la région et au-delà sont de plus en plus manifestes. Alors que la maladie se propage, une réalité apparaît clairement. Aucun d'entre nous n'est à l'abri de la menace que pose Ebola, et nous devons tous nous associer à la riposte.

Les Gouvernements de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone sont déterminés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour répondre à cette crise. Ils m'ont adressé une lettre, dans laquelle ils demandent à l'ONU de leur apporter aide et appui. Nous nous engageons résolument à mobiliser la communauté internationale et à aider tous nos partenaires à faire ce qui est nécessaire pour répondre à ce défi. L'Organisation mondiale de la Santé, sous l'égide de sa Directrice générale, M^{me} Margaret Chan, a établi une feuille de route et travaille avec les pays touchés pour recenser les moyens les plus efficaces sur le plan épidémiologique pour endiguer cette épidémie, notamment en conjuguant la création de centres de traitement d'Ebola et de centres de soins communautaires.

Le système des Nations Unies fournit une aide et met à disposition ses compétences. Mais nous devons faire beaucoup plus. Il est urgent que l'action internationale passe à la vitesse supérieure. Les membres sont saisis de la lettre dans laquelle je précise la portée de la nouvelle mission des Nations Unies que j'ai décidé de mettre en place (A/69/389). La Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) fournira une plateforme pour des efforts internationaux de grande ampleur. Elle aura cinq priorités : premièrement, stopper l'épidémie; deuxièmement, traiter les personnes infectées; troisièmement, fournir les services de base; quatrièmement, maintenir la stabilité et, cinquièmement, prévenir le déclenchement de l'épidémie épidémies dans les pays qui ne sont pas encore touchés.

La Mission appuiera les efforts nationaux. Parmi les principes qui la guideront figurera le renforcement du rôle directeur des gouvernements. La Mission mettra également l'accent sur la sensibilisation des communautés, la formation et l'éducation. Les malentendus sur la maladie et sa transmission ont freiné notre riposte. Les dirigeants locaux, notamment les chefs religieux et traditionnels, ont un rôle important à jouer dans les efforts de sensibilisation. Je me suis

entretenu ce matin par téléphone avec le Président du Ghana, S. E. M. John Dramani Mahama. Il m'a fait part de son appui immédiat et sans réserve aux efforts déployés par l'ONU et accepté d'accueillir le siège de la MINUAUCE à Accra. La Mission disposera également de bureaux dans chacun des trois pays les plus touchés. Le Président Mahama a en outre autorisé l'utilisation de l'aéroport international du Ghana pour effectuer un pont aérien crucial. Je tiens à lui témoigner ma profonde reconnaissance pour sa contribution.

De nombreux gouvernements et organisations ont fourni des contributions impressionnantes sous la forme d'équipements militaires, de ressources humaines, de financement et de fournitures. Les pays africains et l'Union africaine ont fait preuve d'une solidarité admirable. Les États-Unis ont annoncé des mesures importantes, notamment le déploiement de 3 000 soldats afin de fournir une expertise dans les domaines de la logistique, de la formation et de l'ingénierie. Je salue l'esprit d'initiative du Président Barack Obama.

Je tiens également à rendre hommage au Gouvernement cubain, qui a annoncé son intention d'envoyer une équipe de 165 médecins et infirmières dans la région. Cela vient s'ajouter à l'aide médicale importante apportée à Haïti et constitue un merveilleux témoignage de solidarité mondiale. Je remercie le Président Castro Ruz pour son appui et sa solidarité. Je suis également très reconnaissant au Gouvernement chinois pour son aide généreuse. Une équipe d'un laboratoire chinois, composée de 59 personnes, a quitté Beijing pour la Sierra Leone en début de semaine et sera bientôt sur le terrain afin d'apporter les soins et l'expertise indispensables. Je remercie le Président Xi Jinping pour son soutien.

Ces contributions sont importantes et tout à fait bienvenues. J'espère que d'autres États Membres, ainsi que le secteur privé et la société civile, feront davantage encore. Selon nos meilleures estimations, l'aide apportée devra être multipliée par 20. En début de semaine, l'ONU a indiqué qu'un milliard de dollars serait nécessaire au cours des six prochains mois pour répondre aux besoins essentiels. La protection du personnel de santé et de tous les intervenants doit demeurer également la plus haute priorité pour endiguer la transmission de la maladie. Afin d'attirer des médecins et des professionnels de la santé, des mesures d'évacuation médicale d'urgence devront être mises en place au cas où ces personnes se trouveraient infectées par le virus Ebola dans l'exercice de leurs fonctions.

Je prie tous les pays qui en ont les moyens de nous permettre de fournir ces garanties vitales. Je renouvelle mes appels aux compagnies aériennes et maritimes pour qu'elles n'isolent pas ces pays. L'imposition de restrictions sur les voyages et aux frontières n'empêcheront pas le virus de se propager, mais elles empêchent l'approvisionnement et le personnel de santé d'arriver sur place. Au-delà de l'accent mis sur l'urgence, il faut combler les lacunes fondamentales en matière de soins de santé et de services de base. Il n'est pas trop tôt pour lancer un débat mondial et formuler de nouvelles idées qui permettront d'agir plus rapidement et de prévenir une prochaine épidémie.

Au fil des jours, le nombre de morts augmente. Davantage de personnes sont infectées. Les besoins en matière de riposte et d'endigement augmentent de façon exponentielle. Pour maîtriser cette crise, nous devons tous changer notre manière de travailler, abattre des obstacles et obtenir le maximum de nous-mêmes. Agir rapidement est essentiel. En adoptant aujourd'hui le projet de résolution A/69/L.2, l'Assemblée générale permettra à l'ONU d'accroître sa capacité à venir en aide aux pays touchés.

La création de la MINUAUCE n'est que le point de départ. Nous devons restés engagés et obtenir des niveaux de coopération plus élevés. Aucun État, aucune organisation ne peut y parvenir seul. Je compte sur le soutien rapide et efficace des Membres afin que la nouvelle mission d'urgence des Nations Unies puisse venir en aide aux pays et aux populations qui se sont tournés vers nous en ce moment particulièrement critique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Avant de poursuivre, compte tenu du souhait des membres de se prononcer rapidement sur ce point, je voudrais consulter l'Assemblée en vue de procéder immédiatement à l'examen du projet de résolution A/69/L.2. À cet égard, étant donné que le projet de résolution n'a été distribué que ce matin, il conviendrait de déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du Règlement intérieur, qui se lit comme suit :

« En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix, à une séance de l'Assemblée générale, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte cette proposition.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant procéder à l'examen du projet de résolution A/69/L.2.

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Gettu (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : En ce qui concerne le projet de résolution A/69/L.2, intitulé « Mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest », j'aimerais, au nom du Secrétaire général, présenter l'état des incidences financières du projet de résolution, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Aux paragraphes 1 à 3 du dispositif du projet de résolution A/69/L.2, l'Assemblée générale se félicite que le Secrétaire général ait exprimé l'intention de créer une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola, prie le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour mettre rapidement son projet à exécution et de lui présenter un rapport détaillé à ce sujet pour examen à sa soixante-neuvième session et demande à tous les États Membres, aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies et aux organismes des Nations Unies d'apporter leur plein appui à la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Le Secrétariat est en train de mettre au point les modalités de mise en œuvre des demandes formulées dans les paragraphes susmentionnés du projet de résolution. Les ressources nécessaires à cet effet sont en cours d'évaluation et seront demandées par le biais du mécanisme budgétaire idoine de l'Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais, avant de poursuivre, apporter la révision orale suivante au neuvième alinéa du projet de résolution, qui se lira désormais comme suit :

« Notant l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2176 (2014) , le 15 septembre 2014, et de la résolution 2177 (2014), le 18 septembre 2014, »

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/69/L.2, intitulé « Mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de

l'Ouest », tel que révisé oralement. Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/69/L.2, tel que révisé oralement?

Le projet de résolution A/69/L.2, tel que révisé oralement, est adopté (résolution 69/1).

Le Président (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant entendre des déclarations à la suite de l'adoption de la résolution.

M. Ngafuan (Libéria) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'abord permis, Monsieur le Président, de vous féliciter personnellement pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale. Nous autres Africains sommes fiers de vous voir occuper ce poste, et ma délégation vous assure de son entière coopération pour assurer le succès de votre mandat.

Je vous transmets également, Monsieur le Président, la vive appréciation du Libéria pour l'initiative que vous avez prise en faveur de la résolution 69/1, intitulée « Mesures visant à endiguer et combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest », une résolution positive et axée sur l'avenir. Le Libéria appuie sans réserve la résolution adoptée dans cette salle et appelle tous les États Membres à prendre des mesures concrètes en vue de sa mise en œuvre, car elle constitue une avancée importante dans la bataille difficile lancée pour vaincre, une fois pour toutes, cet ennemi mortel qu'est l'Ebola.

Depuis que cette maladie a envahi la sous-région il y a quelques mois de cela, sa propagation rapide a laissé les gouvernements nationaux et nos partenaires désemparés. Cette épidémie arrive à un moment où les pays touchés avaient trouvé un semblant de paix, de sécurité et de stabilité après des années de troubles civils et avaient commencé en dépit de nombreuses difficultés à relever avec succès les défis de développement multiples hérités d'années de conflit. Au Libéria, cette épidémie a éclaté au moment où le système de santé du pays commençait à subir les chocs de la conversion à un système civil et n'était pas assez solide pour faire face à une pandémie d'une telle ampleur.

Le tribut que cette épidémie impose au pays est énorme et incalculable. Le système sanitaire, déjà faible, a été plongé dans une nouvelle paralysie. Beaucoup de travailleurs sanitaires protégés, qui étaient aux premières lignes de la lutte contre cette maladie mortelle d'une échelle sans précédent, en sont eux-mêmes devenus des victimes, et 80 % des personnes infectées succombent

au virus. Près de 70 % des personnes infectées sont des femmes.

Au fur et à mesure que le nombre de morts augmente, de plus en plus d'enfants se retrouvent orphelins, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes sociaux existants. La peur suscitée par l'épidémie parmi ceux qui recherchent des traitements non liés à l'Ebola a des conséquences catastrophiques sur le secteur de la santé et sur le pays. Cette situation sape très sérieusement la capacité du pays à traiter comme il se doit de maladies plus habituelles comme le paludisme, la rougeole, les diarrhées et la fièvre typhoïde. Des femmes enceintes qui recherchent des soins médicaux au moment d'accoucher finissent également par mourir en raison de la peur qu'ont les travailleurs sanitaires de contracter le virus.

La maladie d'Ebola menace la paix et la sécurité du pays, car le Gouvernement a mis en suspens nombre de ses fonctions pour faire face à cette situation d'urgence. L'impact économique de l'épidémie sape la capacité du Gouvernement à fournir des services de base à la population. Et à ce jour, les mesures prises par le Gouvernement et ses nombreux partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, Médecins Sans Frontières et les Centres de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis se sont révélées incapables d'arrêter la transmission du virus.

Et comme si la situation n'était déjà pas assez grave, les pays touchés sont pratiquement soumis à des sanctions économiques et mis en quarantaine. Les restrictions de voyages en provenance des pays touchés et l'interdiction de vols ne peuvent qu'aggraver les effets de l'épidémie et saper les efforts déployés pour la contenir. Le Libéria remercie les pays qui ont levé les mesures imposées plus tôt et ouvrent aujourd'hui leurs portes à la coordination des efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre cette maladie. Nous encourageons d'autres pays à adopter cette approche.

Mon gouvernement voit d'un bon œil les diverses mesures prises ces deux derniers mois pour renforcer notablement la riposte internationale face à la propagation de la maladie à virus Ebola dans les pays touchés. Le Secrétaire général a nommé plusieurs représentants de haut niveau afin que l'ONU examine de façon plus focalisée ce qui est désormais devenue une préoccupation mondiale. Le Gouvernement des États-Unis a annoncé, pour la région, un niveau d'aide qui, à notre avis, aura un impact gigantesque. Et hier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2177 (2014) – dont 134 États se sont

portés coauteurs – qui reconnaît les risques que l’Ebola pose à la paix, la sécurité et la stabilité nationales et internationales et énonce des mesures à prendre pour réagir avec plus de vigueur face à cette maladie.

La séance tenue récemment par le Conseil de sécurité (voir S/PV.7268) a été une occasion dont un nombre impressionnant d’États Membres se sont saisis pour indiquer les divers types et niveaux d’aide qu’ils comptent fournir. Le Gouvernement libérien remercie très profondément tous les participants à ce débat public pour les différents types d’aide proposée et pour leurs expressions de solidarité qui ont assuré la population et la diaspora libériennes qu’elles ne sont pas seules dans la lutte difficile menée contre cette maladie.

Le Secrétaire général a saisi cette occasion pour annoncer la création de la Mission des Nations Unies pour l’action d’urgence contre l’Ebola (MINUAUCE) dans la région. Sur cette lancée, Monsieur le Président, vous vous êtes empressé de présenter aujourd’hui la résolution 69/1 en vue de donner au Secrétaire général les moyens de définir les modalités de mise en œuvre de sa proposition. Nous saluons ces rapides mesures de précaution, parce que le temps perdu se compte en vies perdues. Nous espérons que la création d’une nouvelle mission, en plus des autres structures et arrangements administratifs que le Secrétaire général a mis en place à New York, permettra à l’ONU de jouer résolument un rôle de chef de file, d’assurer la coordination et de garantir la fourniture de biens et services dans le respect du principe d’appropriation nationale, le tout, avec efficacité et efficacité.

Le Libéria vous félicite, Monsieur le Président, de la présente initiative, et nous remercions tous nos partenaires internationaux qui se sont joints à nous pour éradiquer rapidement cette maladie, qui ravage notre région.

M. Motsoaledi (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L’Afrique du Sud se joint aux autres délégations qui ont pris la parole avant nous pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l’occasion de votre accession à la présidence de la soixante-neuvième session de l’Assemblée générale. Vous pouvez compter sur l’appui et la coopération de l’Afrique du Sud. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général d’avoir pris l’initiative de convoquer cette séance extraordinaire.

L’Afrique du Sud se félicite de l’adoption de la résolution 69/1, relative aux mesures visant à endiguer et à combattre l’épidémie à virus Ebola qui s’est déclarée

récemment en Afrique de l’Ouest. La flambée sans précédent du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone – qui, selon l’Organisation mondiale de la Santé, touche plus de 4 300 personnes et a tué plus de la moitié de ceux qui l’ont contractée – nous interpelle tous en tant que membres de la communauté mondiale. La flambée du virus Ebola illustre douloureusement comment un problème de santé publique peut se transformer très rapidement en une question de politique étrangère et avoir des effets dévastateurs sur l’économie, le commerce et les relations internationales d’un pays.

Malheureusement, les problèmes de santé publique n’attirent notre attention que lorsqu’ils échappent à notre contrôle et qu’un grand nombre de personnes a déjà perdu la vie. Ces trois dernières semaines, le nombre de cas recensés a augmenté de façon spectaculaire dans les trois pays qui sont touchés et la transmission est intense et étendue. Cela met en évidence la nécessité de prendre d’urgence des mesures pour maîtriser cette maladie et renforcer les capacités pour garantir la prise en charge des cas, la sécurité des inhumations, le suivi des nouvelles chaînes de transmission et la mobilisation sociale.

L’épidémie continue de gagner du terrain et de s’aggraver. Le nombre de lits dans les centres de traitement de la maladie à virus Ebola demeure très insuffisant en raison d’une transmission intense et étendue. Même si les capacités en termes de laboratoire augmentent progressivement, des besoins critiques se font sentir dans plusieurs zones. Il est indispensable d’accroître les capacités de laboratoire pour permettre un dépistage et un triage adéquats des patients.

Pour faire face à cette situation, l’Afrique du Sud a fourni un laboratoire mobile et dépêché des experts en Sierra Leone. Ce laboratoire va être élargi face à l’augmentation du volume de travail. Nous comptons apporter également un appui en termes de laboratoire au Libéria. Nous allons établir un hôpital de campagne de 40 lits à Lakka, près de Freetown, à proximité de notre laboratoire mobile, ce qui permettra de pallier la pénurie de lits. Soixante-quinze professionnels de la santé seront affectés à cet hôpital de campagne. Le processus de recrutement de ces personnes est en cours.

Par l’entremise des mécanismes d’achat de l’Organisation mondiale de la Santé, nous allons acheter 9 600 lots d’équipement de protection individuelle et 6 400 lots d’équipement lourd de protection individuelle destinés au personnel sanitaire en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée. Nous allons

mettre à disposition des fournitures et des produits médicaux pour lutter contre l'infection, quatre ambulances, quatre véhicules 4x4, 70 motocyclettes et quatre générateurs. En outre, nous avons appelé tous nos partenaires au niveau national à œuvrer de concert avec le Gouvernement pour faire face à cette crise. De nombreux partenaires au sein du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile en Afrique du Sud ont répondu à cet appel. Aujourd'hui, nous avons reçu des promesses de dons de la part de sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg. Elles vont pour l'essentiel apporter un appui logistique et fournir des dons en nature, des contributions financières, des billets d'avion, des ambulances et des fournitures médicales.

À la demande de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud va prodiguer une formation en matière de préparation à la maladie à virus Ebola à 94 participants en provenance de 16 pays. Cette formation, qui débutera le lundi 22 septembre, va contribuer à renforcer les activités de surveillance, de dépistage et de détection, mais aussi la communication, le suivi et le partage de l'information sur la maladie à virus Ebola en temps voulu. Cela permettra d'améliorer la prise en charge clinique des personnes infectées. L'Afrique du Sud va en outre fournir une aide pour l'analyse des échantillons en provenance des pays membres de la SADC qui seront envoyés à notre laboratoire. L'Institut sud-africain sur les maladies transmissibles joue un rôle de premier plan dans toute la région de la SADC, à cet égard. Il convient également de noter qu'au niveau national, l'Afrique du Sud a déjà pris des mesures pour garantir une riposte globale au virus Ebola au cas où il serait détecté dans le pays. Par exemple, nous avons désigné 11 hôpitaux qui sont prêts à intervenir au cas où un foyer d'Ebola se déclarerait.

Étant donné que cette flambée d'Ebola est la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée et qu'elle frappe des pays qui n'ont pas d'infrastructures de services de base ni de systèmes sanitaires solides, l'aide internationale aux pays touchés est absolument essentielle. Nous nous félicitons de l'appui fourni par d'autres États et des vaillants efforts consentis par divers acteurs de la société civile, notamment Médecins Sans Frontières, et par l'Organisation mondiale de la Santé. Ils ont tous besoin de notre aide.

M. Msosa (Malawi) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Afrique, je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué

la séance d'aujourd'hui, un jour après que le Conseil de sécurité a tenu un débat et adopté une résolution (résolution 2177 (2014)) sur le fléau que représente le virus Ebola. Il est impératif que l'épidémie d'Ebola demeure une priorité au niveau mondial, notamment parce que ce problème ne touche pas uniquement le continent africain, mais nous concerne tous. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son initiative de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Dans le même ordre d'idées, le Groupe des États d'Afrique se félicite de l'adoption de la résolution 69/1, intitulée « Mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest ».

Comme nous le savons tous, l'épidémie de maladie à virus Ebola a provoqué une crise de santé publique sans précédent qui ne se limite pas au continent africain. Depuis l'apparition de l'épidémie meurtrière d'Ebola en décembre 2013 en Afrique de l'Ouest, la population des pays touchés vit dans un climat de peur. Les commerçants, les agriculteurs et les fonctionnaires du secteur de la santé ne peuvent plus vaquer à leurs occupations quotidiennes sans se demander qui sera la prochaine victime du virus, ce qui risque à terme de les priver de leurs moyens de subsistance. La crise provoquée par l'épidémie d'Ebola est encore plus grave dans les pays sortant de conflit, qui ont déployé beaucoup d'efforts pour faire des progrès en matière de réinsertion, de relèvement et de reconstruction de leur tissu social. Les retards qu'elle entraîne pour le développement économique n'en sont que plus préoccupants.

Le Groupe des États d'Afrique tient à remercier l'ONU et ses États Membres des engagements qu'ils ont pris en termes de ressources humaines et financières pour lutter contre cette maladie mortelle. Le Groupe des États d'Afrique remercie l'Union africaine d'avoir pris la tête des efforts déployés au niveau du continent pour faire face à l'épidémie, et salue l'action qu'elle mène actuellement, en s'appuyant notamment sur l'article 6 f) du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui définit le mandat de l'Union africaine concernant l'action humanitaire et la gestion des catastrophes, ainsi que le déploiement d'une mission médicale mixte, civile et militaire, dans les pays touchés, autorisé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 450^{ème} réunion tenue le 19 août.

Le Groupe des États d'Afrique accueille également favorablement l'Équipe spéciale

interinstitutions de l'Union africaine de lutte contre l'Ebola, dont les fonctions sont notamment de faire campagne pour des mesures éthiques et efficaces pour lutter contre la maladie à virus Ebola à différents niveaux. Actuellement, dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de mobilisation, l'Union africaine exhorte les États qui parmi ses membres ont fermé leurs frontières et imposé des restrictions en matière de transport aérien à faire en sorte que les principes humanitaires relatifs à l'accès, au Règlement sanitaire international et aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé soient respectés.

Le recours au Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine pour permettre une détection précoce participe d'une approche à long terme visant à améliorer le processus de mise en œuvre par le partage de l'information, le suivi de l'évolution de la maladie et l'application de mesures de lutte efficaces et coordonnées.

Il convient de souligner que, concernant le virus Ebola, poursuivre en permanence la recherche, l'évaluation et l'analyse servira un objectif très utile à long terme. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'être à l'écoute et de se laisser guider par la réalité sur le terrain. Hier, au cours du débat sur la maladie à virus Ebola tenu au Conseil de sécurité (voir S/PV.7268), nous avons entendu le témoignage très personnel et très fort de M. Jackson K. P. Niamah, membre de l'équipe de Médecins Sans Frontières à Monrovia. Il faut continuer de fournir une aide en quantité suffisante, sous forme de ressources, financières ou en terme de capacités, et de biens de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et des vêtements. Mais il importe tout autant d'apporter le soutien psychologique et l'affection nécessaires aux malades, et non de les traiter comme des parias lorsqu'ils sont placés en isolement. Tandis que nous poursuivons notre lutte commune contre le virus meurtrier d'Ebola, ces récits doivent nous inspirer et permettre de canaliser nos efforts.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui et les efforts continus du Groupe des États d'Afrique en faveur de la bonne coordination et de l'harmonisation de toutes les mesures stratégiques et des processus de mise en œuvre pour atteindre les objectifs recherchés sur le continent africain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Vrailas (Union européenne) (*parle en anglais*) : Je crois que c'est la première fois que nous prenons la parole à la présente session de l'Assemblée générale et ma délégation voudrait donc vous féliciter vivement, Monsieur le Président, de votre accession à ces fonctions importantes. Nous vous souhaitons plein succès dans votre entreprise et nous appuierons tous vos efforts visant à faire avancer l'examen des questions dont l'Assemblée est saisie au cours de cette année qui sera déterminante pour l'ONU et la communauté internationale.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également le Secrétaire général de sa déclaration importante et de tous les efforts qu'il déploie personnellement pour tenter de faire face à la crise causée par l'épidémie d'Ebola. Nous sommes extrêmement préoccupés par cette crise qui n'est pas seulement un problème régional mais un problème qui nous touche tous, comme cela a été confirmé hier à la séance d'urgence du Conseil de sécurité sur le virus Ebola (voir S/PV.7268). Nous déplorons les vies perdues, tant au sein de la population des pays touchés que des intervenants internationaux. Nous rendons hommage à tous les travailleurs des secteurs humanitaire et médical qui, en première ligne, s'emploient inlassablement à stopper cette crise.

Nous nous félicitons également du système de coordination des Nations Unies que le Secrétaire général a mis en place, y compris la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, afin de veiller à ce que tous les secteurs pertinents du système des Nations Unies soient à pied d'œuvre et travaillent de façon cohérente.

L'Union européenne élabore actuellement un cadre global d'intervention face à l'épidémie d'Ebola, qui tiendra également compte des conséquences connexes, notamment la crise alimentaire, la crise du système de santé et les incidences macroéconomiques néfastes de l'épidémie. Ce document, en droite ligne de la feuille de route de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), souligne les principaux défis et les différentes façons dont l'Union a contribué et continuera de contribuer à la riposte.

Nous allons continuer de fournir une assistance, en particulier dans les zones les plus touchées, et de travailler avec tous les acteurs concernés – les autorités nationales des pays touchés; l'OMS, l'UNICEF, le

Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres composantes du système des Nations Unies; les partenaires régionaux, y compris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest; et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Médecins Sans Frontières et d'autres organisations non gouvernementales – pour s'attaquer à cette maladie le plus rapidement et le plus efficacement possible.

À ce jour, l'Union européenne s'est engagée à verser 150 millions d'euros aux fins du traitement des patients, de la formation, des mesures destinées à contenir l'épidémie, et pour les laboratoires médicaux, la continuité des services de santé de base ainsi qu'à titre d'appui budgétaire. Dans le cadre de ce train de mesures, l'Union européenne a également fourni 5 millions d'euros à l'Union africaine à l'appui des efforts que celle-ci consent pour fournir une aide aux pays touchés. À cela il faut ajouter les contributions bilatérales très importantes faites par les États membres de l'Union européenne, tant sous forme financière qu'en nature, ainsi que par le biais du détachement de spécialistes. Certaines de ces contributions bilatérales sont coordonnées par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

L'Union européenne et ses États membres s'emploient activement à rechercher des solutions permettant de réduire l'isolement croissant dont souffrent des pays de cette région. L'Union européenne entend apporter une réponse face à la nécessité urgente de conserver et de rétablir des liaisons pour les besoins liés aux transports et aux évacuations médicales nécessaires. Nous reconnaissons tous l'ampleur du défi qui se dresse devant nous. L'Union européenne et ses États membres ont à cœur de déployer tous les efforts possibles pour accroître l'appui apporté et aider à mettre fin à cette épidémie.

M. Minah (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à vos fonctions actuelles en cette session qui promet d'être importante pour chacun d'entre nous.

Hier, le Conseil de sécurité a parlé d'une seule voix en adoptant la résolution 2177 (2014), qui fera date. Aujourd'hui, la possibilité lui ayant été donnée, l'Assemblée fait elle aussi entendre sa voix. Au-delà des résolutions, le moment est maintenant venu d'agir. Par-dessus tout, nous devons avoir à l'esprit ceux qui se trouvent en première ligne : les médecins, le personnel médical, les infirmiers et infirmières, les garçons qui

se chargent d'enterrer les morts et les autres personnes qui se sont portées volontaires pour aider autrui sans se soucier de leur propre sécurité. Nous ne devons pas non plus oublier les victimes. Des noms que nous ne connaissons pas nous sont maintenant tristement familiers : ceux des docteurs Umar Khan, Modupeh Cole et Olivet Buck ainsi que ceux d'innombrables autres personnes ayant perdu la vie au service des autres.

Quand l'épidémie actuelle d'Ebola a éclaté, peu en Afrique de l'Ouest avaient conscience de la gravité du danger qu'elle représente. Réunis ici aujourd'hui, nous sommes tous pleinement conscients qu'il s'agit maintenant d'une urgence sanitaire mondiale. Cela a été confirmé par l'Organisation mondiale de la Santé, et a conduit les principaux États touchés à déclarer l'état d'urgence en matière de santé publique. En Afrique de l'Ouest, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone sont unis dans leur profonde tristesse et leurs souffrances. Mais nous partageons aussi l'espoir et la conviction que cette crise, comme les conflits civils que nos pays ont connus dans un passé récent, passera également. Elle aussi finira par passer.

Avec l'aide de la communauté internationale, nous ne doutons pas que toute l'aide attendue, aux plans logistique et matériel, et en termes de ressources humaines et autres, parviendra à notre région. Nous remercions le Secrétaire général de son rôle mobilisateur et nous savons gré de la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, qui, nous l'espérons, pourra contourner la bureaucratie institutionnelle habituelle et être mise sur pied dans les meilleurs délais.

À terme, nous savons que nos pays, qui ont été victimes de conflits civils, retrouveront leur dynamique de développement. C'est en tant que communauté mondiale que nous serons les mieux à même de faire face à cette menace mondiale.

Ce qui était au début une crise sanitaire, est aujourd'hui une crise économique et humanitaire voire, dans certains cas, une crise de sécurité publique. La Banque mondiale a déjà enregistré une baisse du niveau de développement des trois pays, à des degrés divers, et s'attend à d'autres baisses de ces indices.

L'épidémie d'Ebola touche de façon disproportionnée les femmes, qui sont les premières à s'occuper des membres de leur famille qui sont malades ou souffrants, et sont aussi les premières victimes du virus. Nous demandons à ce que toutes les initiatives

et mesures ne s'appliquent pas sans distinction de sexe, mais au contraire tiennent compte des disparités hommes-femmes.

Tandis que nous réfléchissons à ce qui vient après l'adoption des résolutions, aux actions et mesures que l'Organisation des Nations Unies et les États vont prendre, nous sommes reconnaissants à ceux qui ont promis ou fournie une aide. Ces États sont trop nombreux pour les nommer tous, mais je voudrais citer tout particulièrement les membres du Conseil de sécurité, notamment les États-Unis d'Amérique et la Chine, ainsi que les États qui excellent dans ce qu'on pourrait qualifier de diplomatie sanitaire, comme Cuba, qui, en plus d'avoir déjà une longue histoire en matière de diplomatie sanitaire, a répondu de façon spectaculaire en envoyant 165 médecins dans la région.

Nous savons gré des nombreuses promesses d'aide qui ont été faites hier et aujourd'hui par nos collègues et les États Membres. Nous sommes heureux de voir qu'il a été répondu avec tant d'enthousiasme à l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée.

À l'heure où nous entamons les travaux de cette session, de nombreuses questions nous occupent, voire nous préoccupent. Cette session, comme je l'ai indiqué précédemment, va marquer un tournant. Mais nous avons montré, par les mesures que nous avons prises aujourd'hui et par la résolution du Conseil de sécurité hier, que lorsqu'il le faut, nous savons œuvrer de concert à la réalisation d'un objectif commun.

Il est indéniable que la route qui s'ouvre devant nous va être difficile. Il y aura encore de nombreuses autres victimes. Mais les Nations Unies ont clairement déclaré haut et fort qu'elles ne laisseront pas la maladie l'emporter; nous ne laisserons pas l'épidémie nous réduire au silence et à la crainte. Nous avons tous, petits ou grands, un rôle à jouer. La culture de la peur ne doit pas permettre à l'épidémie de se généraliser.

Aujourd'hui, au moment même où je parle, différentes cargaisons sont en route vers la Sierra Leone, des fournitures y sont livrées, et divers groupes nationaux et internationaux, notamment des organisations non gouvernementales, se mobilisent à travers les réseaux sociaux et depuis l'épicentre de la maladie, pour changer la donne et faire entendre leurs voix pour qu'il y ait un appui concret.

Au final, tout ce qui se fait et se dit ici doit compter sur place, en première ligne. Nos prières et nos pensées

vont à ceux qui ont succombé à la maladie. Nos prières et nos pensées vont à ceux qui continuent, jour après jour, dans des conditions difficiles et avec des moyens limités, de rester fidèles au serment d'Hippocrate : d'abord s'abstenir de tout mal, ensuite placer les autres avant soi.

Nous sommes sensibles au soutien qui nous a été exprimé ici. Les trois pays le plus touchés ne cesseront d'être reconnaissants, et vont continuer de prendre leurs responsabilités pour renforcer leurs systèmes de santé publique, même après Ebola, pour faire en sorte de ne plus être confrontés à une menace similaire à l'avenir.

M. Touré (Guinée) : Je voudrais tout d'abord vous adresser, Monsieur le Président, les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je voudrais aussi vous exprimer la profonde gratitude de ma délégation pour la convocation de cette importante séance, qui s'inscrit dans la nouvelle dynamique de la communauté internationale dans sa lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola.

La Guinée se félicite de l'initiative du Secrétaire général relative au déploiement d'une mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'épidémie dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Nous nous réjouissons aussi de l'adoption de la résolution 69/1 sur les mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Cette initiative témoigne éloquentement, une fois de plus, de l'engagement personnel de notre Secrétaire général et de sa détermination à mobiliser tous les efforts de la communauté internationale en vue de contenir et d'éradiquer le fléau du virus Ebola qui a déjà fait, hélas, trop de victimes, et qui risque désormais de déstabiliser nos différents pays.

Comme le Secrétaire général l'a dit, cette crise sans précédent qui frappe de plein fouet le Libéria, la Sierra Leone et mon pays, la Guinée, exige des mesures sans précédent pour sauver des vies humaines. Nous osons espérer que toutes les initiatives mèneront à la mise en place d'une grande coalition contre l'épidémie d'Ebola.

À ce jour, l'épidémie a fait plus de 2 400 victimes, y compris parmi le personnel soignant. En Guinée, où l'épidémie s'est déclarée en mars dernier, le nombre cumulé de cas s'élève à 882, dont 662 cas confirmés

et 555 décès. La tranche d'âge des victimes varie de 15 à 45 ans, les femmes étant les plus touchées.

À ce tableau déjà dramatique vient s'ajouter l'impact négatif de l'épidémie sur nos économies, qui se manifeste notamment par le ralentissement des échanges commerciaux, la baisse de la productivité ainsi que le recul des activités dans plusieurs autres secteurs, dont le transport, les investissements et le tourisme. La Banque mondiale nous avertit que si l'épidémie d'Ebola n'est pas maîtrisée et éradiquée rapidement, son impact économique sur les économies des trois pays les plus touchés sera catastrophique. En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, la mise en quarantaine de certaines zones a interrompu des activités de culture vivrière et d'acheminement de plusieurs denrées alimentaires. Cela a créé la panique, la pénurie et une augmentation significative des prix de ses denrées alimentaires.

À présent, il faut agir rapidement, non seulement pour arrêter cette crise sanitaire et sauver des vies humaines, mais aussi pour préserver la stabilité et les acquis que la communauté internationale nous a aidés à réaliser, à travers la Commission de consolidation de la paix et d'autres organes des Nations Unies, ainsi que par le biais d'autres partenariats bilatéraux et multilatéraux. Pour ce faire, il importe que l'intervention de la communauté internationale soit globale et coordonnée pour garantir de meilleurs résultats dans les plus brefs délais.

Je voudrais rassurer le Secrétaire général que son initiative a déjà créé un sentiment de soulagement et d'espoir dans mon pays et dans la sous-région. Le Gouvernement et le peuple guinéens s'engagent à coopérer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour la réussite de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Pour terminer, je voudrais saluer les États-Unis qui assument la présidence du Conseil de sécurité, les membres du Conseil et toutes les délégations qui se sont portés coauteurs, hier, de la résolution 2177 (2014) sur l'Ebola. Ce fut un témoignage éloquent de grande solidarité. C'est le lieu aussi pour moi, Monsieur le Président, de remercier une fois de plus la France, les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, le Royaume-Uni, l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et plusieurs autres partenaires bilatéraux et multilatéraux qui, aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé, de Médecins Sans Frontières et des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies d'Atlanta,

ainsi que des pays comme le Maroc et le Mali, ont fait preuve, dès le début, de solidarité, de fraternité et d'amitié.

M^{me} Cousens (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et leurs équipes de faire preuve d'un esprit d'initiative si remarquable face au virus Ebola et de mobiliser toute la détermination et toutes les ressources du système des Nations Unies pour mener le combat qui s'impose. Nous prenons ici la parole pour exprimer notre vif soutien à la proposition du Secrétaire général visant à créer une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Hier, un nombre sans précédent de 134 pays ont décidé de se porter coauteurs de la résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité, qui exhorte à prendre des mesures rapides et décisives pour intensifier la réponse mondiale à l'épidémie d'Ebola. Aujourd'hui, l'Assemblée générale se réunit pour signaler sa préoccupation, ajouter sa voix à celles qui se sont déjà élevées et s'engager à fournir un appui conséquent à l'action des Nations Unies. Ce faisant, nous affirmons à l'unisson que nous ne détournerons pas le regard alors qu'une tragédie humaine est en cours, et que nous n'aurons pas recours à la politique de l'autruche quand nous serons priés d'agir.

Les États-Unis ont déjà commencé à répondre à cette demande de ressources et de capacités spécialisées et travailleront en étroite collaboration avec la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Nous nous réjouissons que d'autres gouvernements, fondations, organisations non gouvernementales et acteurs du secteur privé aient indiqué leur intention de prêter leur concours à l'initiative. La véritable incidence de notre action ne se mesurera toutefois pas à l'aune des engagements que nous aurons pris, mais à celle des promesses que nous tiendrons et de la vitesse à laquelle nous agirons. Le calcul est simple : plus nous agirons tôt et plus nous serons nombreux à participer, plus nous sauverons de vies. Et surtout, l'humilité est de mise face à l'exemple donné par tous ceux qui travaillent sur les lignes de front pour combattre et faire reculer la maladie.

M^{me} Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : En ce moment même au Conseil de sécurité, où l'Argentine siège en tant que membre non permanent, un important débat se déroule sur une autre des difficultés que nous rencontrons actuellement, à savoir la situation en Iraq. Toutefois, mon pays ne pouvait pas ne pas participer à la présente séance de l'Assemblée générale – l'organe

le plus représentatif de l'ONU – pour exprimer non seulement la satisfaction mais aussi l'engagement de notre délégation concernant l'adoption par consensus de la résolution 69/1 sur des mesures visant à endiguer et combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest.

Nous souhaitons également apporter un appui décisif à la proposition du Secrétaire général visant à créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Il ne fait aucun doute que cette initiative nous permettra de traiter intégralement et efficacement la récente réapparition du virus en Afrique de l'Ouest, problème qui, en raison de ses implications et du risque de propagation associé, nous concerne tous et appelle de notre part une réponse collective.

Au nom du peuple et du Gouvernement argentins, je tiens à faire part aux familles des milliers de victimes et à leurs gouvernements de notre profonde tristesse et de notre solidarité totale. L'Argentine coopérera avec cette mission, qui est la cause de tous. La gravité de l'actuelle épidémie d'Ebola justifie, sans le moindre doute, que nous soyons réunis ici pour nous prononcer, agir et prendre des mesures d'urgence afin d'éviter que les conditions de vie de la population du monde soient dramatiquement affectées comme elles le sont actuellement dans les pays frères d'Afrique de l'Ouest.

À l'instar du Secrétaire général, l'Argentine voit dans l'épidémie d'Ebola non seulement un problème de santé, mais aussi une réalité qui revêt plusieurs dimensions et doit être abordée en conséquence. Nous reconnaissons qu'une épidémie qui présente ces caractéristiques peut, si nous ne l'endiguons pas au plus tôt, avoir des répercussions considérables sur les plans humanitaire, économique et social, et créer des conditions propices à l'instabilité institutionnelle ou à l'insécurité sociale.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ne méritent pas cela. Ils ne le méritent pas car ils ont déployé des efforts gigantesques dans les situations d'après-conflit pour s'engager sur la voie d'un développement économique qui profite à tous les pans de la société. Ils ne le méritent pas – ni les pays d'Afrique de l'Ouest, ni le monde en développement, ni l'humanité dans son ensemble. C'est pourquoi nous estimons qu'en ces temps où beaucoup sont plongés dans de profondes souffrances, le temps presse. Nous ne pouvons épargner aucun effort, mais nous ne pouvons pas non plus multiplier les mesures au mépris de toute coordination. L'Argentine plaide donc pour que l'ONU et ses institutions spécialisées

se voient confier la responsabilité de coordonner les divers efforts, apports et plans d'action qui, dictés par l'urgence, ne tarderont pas à se présenter.

L'Argentine a souscrit à l'adoption de la résolution 69/1 et tient à souligner qu'il s'agit d'une adoption par l'Assemblée générale, car il est encourageant que l'Assemblée ait exercé la prérogative qui est la sienne de donner suite aux propositions – en l'occurrence, une proposition du Secrétaire général – l'invitant à se saisir de questions qui ne touchent ou ne menacent pas seulement la sécurité. Il s'agit de situations qui, grâce aux enseignements tirés des erreurs passées, doivent nous permettre de gagner en lucidité et en efficacité afin, conformément à l'un des buts affirmés de notre organisation, de faire en sorte qu'à l'avenir les droits priment sur la violence.

Nous avons entendu hier – et j'exprime ici ma solidarité avec les pays d'Afrique de l'Ouest – qu'une épidémie qui présente de telles caractéristiques auraient pu être évitée ou combattue plus efficacement si les pays touchés avaient été dotés de systèmes de santé plus robustes et plus complets, d'infrastructures adéquates et de plus vastes ressources humaines disposant du niveau de compétence requis. Nul ne sert de faire des reproches ou de désigner des coupables. Il faut plutôt comprendre les causes profondes de cette carence, car l'épidémie d'Ebola est aussi une manifestation de la pauvreté et de l'inégalité. De fait, il me semble que les pays en développement ne sont pas lents à la détente ni paralysés par l'incompétence, mais conscients que nous devons continuer d'œuvrer à obtenir une répartition plus juste des richesses, une réforme radicale du système financier international, un financement du développement qui soit fondé sur la coopération et la solidarité, à nous libérer du poids énorme des dettes souveraines et à fixer des règles équitables en matière de restructuration de la dette.

Hier, la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé, M^{me} Chan, a déclaré au Conseil de sécurité (voir S/PV.7268) que nous étions en présence d'une crise sociale, économique et humanitaire. Qu'il me soit ici permis de réaffirmer qu'il s'agit aussi d'une crise éthique et politique, dans la mesure où elle met au jour les conséquences de la pauvreté, cette pauvreté que nous nous sommes engagés à éliminer, mais avec la dignité dans laquelle nous méritons tous de vivre.

Quel paradoxe que les femmes, une fois de plus, constituent la majorité des victimes. Quel paradoxe : non que nous soyons plus faibles, ou que nous soyons

plus vulnérables, mais nous sommes les protagonistes quasi exclusives de la culture des soins aux personnes. Comment n'allons-nous pas changer le monde si, en Afrique de l'Ouest, la pauvreté, l'inégalité et l'injustice d'un ordre mondial que nous devons changer ont transformé le mot « soigner » en synonyme de « mourir »?

M. Kamau (Kenya) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée sous votre présidence, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter de votre accession aux fonctions de Président de l'Assemblée générale. Je vous félicite également d'avoir décidé de permettre que le présent débat sur une question aussi importante et pressante que la crise Ebola se tienne aujourd'hui.

Je voudrais m'associer à la déclaration du Groupe des États d'Afrique qui a été prononcée par le représentant du Malawi.

La crise du virus Ebola constitue une urgence dévastatrice aux prolongements horrifiants aussi bien en termes économiques, sociaux et psychologiques que de menace pour la vie humaine. Ce n'est pas exagérer que de dire que, au regard de son ampleur et de la menace potentielle qu'elle représente pour la vie, les familles et la société, cette crise compte parmi les pires menaces auxquelles le monde soit confronté aujourd'hui. Les pays riverains du fleuve Mano, en particulier le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, qui sont en proie à ce virus, sont à l'épicentre de l'épidémie, ce qui représente pour eux une menace existentielle aux proportions historiques. Mais aucun d'entre nous n'est en sécurité. Aucun d'entre nous n'est trop loin ou trop riche pour être hors de portée de ce virus. Il ne s'agit pas d'oublier les enseignements tirés de l'épidémie de VIH/sida ou d'autres pandémies mondiales. C'est à nos risques et périls que nous fermons les yeux sur le virus Ebola.

Il est donc reconfortant de voir l'Assemblée générale reconnaître l'importance de cette question, et lui donner la place de premier plan et l'attention mondiale qu'elle mérite, ici, à la présente séance. Je tiens à vous féliciter une nouvelle fois, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général, d'avoir reconnu que l'horreur de l'épidémie d'Ebola dans laquelle ces pays se débattent est effectivement une crise aux proportions internationales, qui mérite une réponse mondiale. De fait, comme l'a reconnu le Conseil de sécurité hier même, pareille crise demande à être reconnue et définie comme une menace à la paix et à la sécurité

internationales et comme une urgence humanitaire aux proportions potentiellement mondiales.

Ma délégation se félicite donc de la réponse apportée par l'ONU avec la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, dont elle reconnaît qu'elle doit reposer sur les quatre importants axes suivants : la reconnaissance, premièrement, de l'urgence de la crise et de la nécessité d'une intervention rapide et déterminée, et, deuxièmement, de l'ampleur de la tâche et de la nécessité d'y apporter une réponse proportionnée, c'est-à-dire renforcée, à la hauteur du défi et du risque d'une nouvelle aggravation; troisièmement, la nécessité d'une réponse techniquement exhaustive, permettant de ne pas créer de peurs, d'échecs ou de défaillances susceptibles d'hypothéquer l'action et la confiance des populations touchées; quatrièmement, la nécessité d'une réponse à caractère solidaire, qui doit permettre de mettre fin à l'isolement des pays touchés et à la stigmatisation des populations concernées. Cette solidarité doit s'attacher à la mise sur pied d'une intervention mondiale propre à permettre de relever le défi national auquel chacun de ces pays est confronté.

Le Président kényan, S. E. M. Uhuru Kenyatta, a pris la tête d'une intervention nationale résolue face à la crise d'Ebola dans notre propre pays. Le Kenya a parlé de la crise directement et sans détour devant l'Union africaine, à Addis-Abeba et, en début de semaine, à Malabo, ainsi que, hier, devant la Communauté d'Afrique de l'Est. Notre président a mis très fortement l'accent sur la solidarité kényane avec les pays touchés et leur population. Le Kenya a mis en place un plan national de préparation pour veiller à ce que le virus ne trouve pas dans notre pays un terrain fertile pour faire encore davantage de ravages dans le monde.

Pour tendre la main à nos pays frères, le Kenya a fait don le mois dernier d'1 million de dollars au total – 350 000 dollars à chacun des trois pays les plus durement touchés –, en humble gage de notre solidarité. Le Kenya se tient prêt à faire davantage en transmettant son savoir-faire aux fins de la gestion de l'épidémie d'Ebola, en renforçant les capacités diagnostiques, en mettant à disposition des laboratoires spécialisés et en déployant des personnels de santé et des médecins dans le cadre de la réponse internationale.

Le Kenya se préoccupe également de l'isolement des pays touchés, provoqué par les interdictions de déplacement et les restrictions imposées aux transports et communications. Mercredi, notre Secrétaire d'État

aux affaires étrangères a annoncé à Addis-Abeba que le Gouvernement Kenyatta œuvrait d'arrache-pied, avec le législateur, pour obtenir un réexamen de l'interdiction imposée aux vols de Kenya Airways à destination des pays touchés.

Près de 3 000 personnes sont mortes et un plus grand nombre encore a été infecté, quelques semaines à peine après le début de la propagation du virus. Cela peut ne pas sembler trop alarmant à une communauté internationale parfois blasée, mais les estimations prospectives de l'évolution de la pandémie donnent à réfléchir, et sont même choquantes. Le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, entre autres pays de la région, ont besoin d'urgence d'un appui résolu.

Sachons tirer les leçons de notre expérience : investir dans les systèmes de santé, à l'instar de tout investissement dans l'éducation et dans l'élimination de la pauvreté, s'impose tout autant du point de vue économique et sanitaire que dans l'intérêt de la paix et de la sécurité nationales et mondiales, et même de la survie de l'espèce humaine.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, de l'organisation de la présente séance et de l'initiative dont vous êtes l'auteur, à laquelle nous devons l'adoption cet après-midi de la résolution 69/1 par la totalité des 193 États Membres. Nous saluons votre diligence à cet égard. Ce ne sont que vos premiers jours à ce poste, et vous vous montrez déjà à la hauteur de nos plus hautes attentes et de la confiance que nous avons mise en vous.

Même si c'est en Afrique de l'Ouest que sévit l'épidémie à virus Ebola, elle est source de grave préoccupation pour mon pays et pour nous tous, les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes unis aujourd'hui par notre responsabilité commune. Nous prions pour tous ceux qui sont touchés par ce virus. Nous nous engageons à œuvrer avec nos partenaires pour trouver un remède à cette maladie.

Les besoins des pays touchés sont immenses. Ce sont notamment des besoins urgents de fonds, de moyens de transport, de médecins, de services de santé, de fournitures médicales, sans parler de la nécessaire mobilisation sociale. À l'évidence, les pays touchés ne disposent pas eux-mêmes des ressources nécessaires pour répondre à tous ces besoins. Mon pays a fourni des médicaments et une assistance financière aux Gouvernements de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone. Nous avons également versé une contribution

financière supplémentaire à l'Organisation mondiale de la Santé, spécifiquement pour la lutte contre l'épidémie à virus Ebola.

L'Inde a mis à disposition des opérations de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) plusieurs contingents, dont une unité de police constituée entièrement féminine. En plus d'assurer le maintien de l'ordre, ils sont prêts à exécuter toutes les tâches qui leur seront demandées par l'encadrement de la MINUL dans le cadre de la réponse du système des Nations Unies à cette épidémie.

L'Inde a noué des liens profonds et historiques avec l'Afrique de l'Ouest. Cette région du continent accueille 45 000 de nos ressortissants. Nous sommes donc aux côtés de la population ouest-africaine en ces temps de crise.

Nous félicitons le Secrétaire général et vous félicitons également, Monsieur le Président, de l'impulsion donnée. Le rôle de coordination de l'Assemblée générale, qui réunit tous les Membres de l'ONU, est primordial dans toute réponse apportée aux demandes émanant des Gouvernements des pays touchés. Nous réaffirmons notre appui constant dans cette épreuve à nos partenaires d'Afrique de l'Ouest, tant au niveau bilatéral que par le truchement de l'ONU.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole à la présente session, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je tiens à vous assurer de notre soutien dans l'exercice de vos fonctions à la tête de nos délibérations. Ma délégation tient à exprimer sa satisfaction eu égard à la convocation de la séance d'aujourd'hui, et à remercier le Secrétaire général de son initiative de créer et de déployer une mission spéciale d'intervention d'urgence des Nations Unies pour lutter contre l'épidémie d'Ebola qui sévit dans plusieurs pays frères de l'Afrique de l'Ouest.

Nous considérons que la résolution 69/1, adoptée aujourd'hui, ainsi que l'initiative du Secrétaire général sont des réponses appropriées pour mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires, compte tenu de la rapidité alarmante avec laquelle se propage ce virus extrêmement mortel, qui est à l'origine de souffrances considérables dans les communautés touchées et a malheureusement coûté la vie à plus de 2 500 personnes,

en particulier dans ces pays frères que sont le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone. L'épidémie perturbe d'ores et déjà les activités économiques, pèse sur les moyens de subsistance et met en péril les gains de développement engrangés au cours des dernières années, menaçant de faire dérailler la consolidation de la paix et de la stabilité dans ces pays et dans l'ensemble de la région.

Nous partageons le point de vue selon lequel l'incidence de cette épidémie est devenue une urgence sanitaire mondiale face à laquelle la communauté internationale dans son ensemble doit jouer un rôle actif et efficace afin de la maîtriser le plus rapidement possible. À cet égard, nous remercions les pays et les organisations qui ont déjà promis de fournir un appui et des ressources en vue d'aider les pays les plus touchés et leurs voisins, notamment avec les déploiements de personnel annoncés et le soutien de l'Union africaine à l'initiative de lutte contre l'épidémie à virus Ebola. Nous tenons à saluer les efforts des équipes médicales sur le terrain qui travaillent dans des conditions très difficiles et dangereuses, risquant leur vie jusqu'à parfois la perdre afin d'aider les personnes qui en ont besoin, et qui s'efforcent héroïquement d'enrayer la propagation de l'épidémie.

Un leadership aux niveaux national et régional ainsi qu'une communication efficace continueront d'être des éléments indispensables à la réussite de ces efforts. Nous nous félicitons par conséquent de ce que le Secrétaire général ait mis l'accent sur la mise en place d'une coordination forte à l'échelle du système des Nations Unies qui permettra d'interagir en étroite collaboration avec les gouvernements des pays touchés et avec d'autres partenaires. Cela garantira une réponse rapide et unie, évitant ainsi la duplication des efforts et encourageant l'utilisation efficace des ressources. Nous espérons que cela contribuera également à renforcer les institutions de santé publique qui sont sollicitées à l'extrême, et apportera une réponse durable à l'épidémie sur le long terme, au-delà des interventions d'urgence qui sont en cours actuellement. Nous tenons à assurer le Secrétaire général de notre appui dans cette entreprise, que nous entendons suivre de près au fur et à mesure que l'initiative sera mise en œuvre.

M. Mendoza Lasso (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous renouveler, Monsieur le Président, les félicitations de ma délégation pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale. Vous pouvez compter sur notre soutien au cours de cette intense session.

L'Équateur exprime sa profonde solidarité avec les pays africains frères qui souffrent de cette terrible épidémie provoquée par le virus Ebola, notamment la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone. Nous avons pris contact avec les gouvernements de ces pays pour connaître leurs demandes et leurs besoins en ces temps difficiles, et pouvoir leur apporter concrètement notre appui solidaire dans le cadre de l'action mise en œuvre par le système des Nations Unies, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous saluons les pays, notamment latino-américains et caribéens, qui ont envoyé du personnel et du matériel adapté dans les zones touchées par cette terrible maladie. Ici, je ne peux m'empêcher de mettre en avant la généreuse collaboration de Cuba, qui a dépêché une équipe médicale. Malgré des décennies d'un blocus injuste et illégal, ce pays frère continue de faire montre de sa grande générosité, d'autant que, comme l'a déclaré hier le Vice-Ministre cubain des affaires étrangères (voir S/PV.7268), il ne distribue pas de surplus, il partage juste ce qu'il a.

En tant qu'organe où tous les États Membres de l'ONU sont représentés, il appartient tout particulièrement à l'Assemblée générale de débattre et de traiter des questions de coopération internationale face à une urgence sanitaire, ainsi que le prévoit le paragraphe 1 b) de l'Article 13 de la Charte des Nations Unies. Nous vous remercions donc, Monsieur le Président, de nous avoir réunis d'urgence pour débattre de la situation, et ainsi assumer la responsabilité qui est la nôtre en tant qu'Assemblée générale.

Enfin, je remercie tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir créé une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Je réaffirme l'appui de mon pays, l'Équateur, aux objectifs assignés à cette mission et aux efforts déployés par le docteur David Nabarro, Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour l'Ebola, ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la Santé.

M. Moncada (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Au nom de la République bolivarienne du Venezuela, je vous présente, Monsieur le Président, nos plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons plein succès dans votre gestion des travaux de l'Assemblée et nous vous assurons de notre appui le plus solide.

Le Venezuela se félicite de l'adoption de la résolution 69/1, intitulée « Mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest ». La République bolivarienne du Venezuela partage vivement l'inquiétude de la communauté internationale étant donné les informations alarmantes qui nous sont parvenues d'Afrique de l'Ouest sur la dévastatrice épidémie à virus Ebola. La capacité destructrice de cette maladie qui menace le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée, le Nigéria ainsi que d'autres pays pourrait s'étendre au-delà du continent africain. C'est pourquoi il est indispensable que la communauté internationale et les principaux organismes multilatéraux prennent des mesures efficaces et coordonnées, avec la rapidité que requiert l'urgence de la situation. La vitesse exponentielle à laquelle se propage cette épidémie exige une réponse immédiate.

Il y a quelques mois, ces pays d'Afrique de l'Ouest entraient dans une période de stabilité, de paix et de relèvement économique, et ce, après avoir subi de terribles flambées de violence sur le plan interne. Nous ne pouvons ignorer cet état de fait dans l'analyse que nous faisons de la situation actuelle, et devons prendre garde à ce que ces difficultés, qui viennent à peine d'être surmontées, ne ressurgissent pas. Cette crise de santé publique revêt indiscutablement une dimension plus vaste impliquant des questions politiques, économiques, sociales et humanitaires. Il importe de souligner à quel point il est inquiétant de constater que 70 % des victimes sont des femmes, ce qui montre que la problématique hommes-femmes nécessite une attention particulière à cet égard.

Je voudrais mentionner la résolution de la première réunion du Comité spécial du Forum de coopération entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, qui s'est tenue les 8 et 9 septembre à Quito, en Équateur, au cours de laquelle nos pays se sont dits vivement préoccupés par l'épidémie d'Ebola et ses conséquences négatives sur la région, et sont convenus, entre autres choses, que l'Union des nations de l'Amérique du Sud convoquerait dès que possible une réunion pour discuter des voies et moyens de venir en aide à nos frères africains. En outre, le rapport présenté aujourd'hui à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité par le Secrétaire général ainsi que le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) témoignent du caractère sensible et prioritaire que cette question doit revêtir dans l'ordre du jour de la communauté internationale.

Il convient de signaler que la croissance exponentielle du nombre de victimes de l'épidémie d'Ebola doit également son origine en partie à la pauvreté dans la région, pauvreté résultant de décennies caractérisées par la violence, le pillage et la destruction. Il s'agit donc de s'occuper de l'urgence humanitaire, mais également de la reconstruction des institutions qui engendrent la stabilité, la paix et la prospérité dans la région. Nous espérons que la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola ainsi que la solidarité des États Membres permettront de lutter efficacement contre cette catastrophe.

Enfin, je tiens à dire que notre gouvernement bolivarien applique la doctrine et le principe humanitaire de la solidarité inconditionnelle avec les peuples du monde qui s'efforcent de trouver le bonheur collectif et de conquérir la paix, et qu'il a toujours lutté de front contre l'injustice et les inégalités sociales qui affligent les masses dans le monde. La situation si dramatique que vivent nos frères africains ne fera pas exception.

À cet égard, notre gouvernement étudie actuellement, face à l'urgence de la situation, comment rendre plus profitable et plus concrète l'aide que nous allons apporter en cherchant à en expédier l'acheminement aux peuples et aux gouvernements touchés par cette calamité. Je souhaite également préciser que nous sommes en contact direct avec les Présidents des quatre pays concernés en vue de travailler au plus vite à la collaboration la plus efficace possible. Ils peuvent compter sur notre aide et notre solidarité permanentes.

M. Shearman (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur cette question capitale. J'aimerais également remercier le Secrétaire général de sa très éloquente déclaration au sujet d'une crise sanitaire qui a de profondes répercussions sur nous tous. Le Royaume-Uni s'associe à la déclaration prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne. Je souhaite ajouter quelques remarques à cette déclaration.

L'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement s'est transformée en crise humanitaire, sociale et économique dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus durement touchés et pour leurs 22 millions d'habitants. Si nous n'agissons pas maintenant, elle risque de se transformer en catastrophe qui détruira des économies et anéantira les acquis de ces dernières années. Il est indispensable que la communauté internationale travaille de concert pour combattre et enrayer cette épidémie, non seulement

en portant secours aux trois pays les plus durement touchés, mais également en aidant les autres pays de la région à se préparer pour le cas où la maladie se propagerait jusqu'à eux.

L'ONU a un rôle crucial à jouer dans la maîtrise du virus Ebola. Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 69/1 sur les mesures visant à endiguer et combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest. Nous nous félicitons également des efforts déployés à ce jour pour coordonner, amplifier et accélérer la riposte mise au point par le système des Nations Unies, et en particulier de l'annonce, par le Secrétaire général, de la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Nous saluons en outre l'adoption hier par le Conseil de sécurité de la résolution 2177 (2014), dont un nombre record de pays – 134 – se sont portés coauteurs. Le Royaume-Uni est déterminé à apporter sa pierre. Nous nous sommes déjà mis au travail pour mettre en place un centre de santé de 60 millions de dollars à Freetown. Cela redonnera confiance aux personnels de santé qui se battent courageusement contre le virus Ebola. Des experts militaires britanniques et des membres de Save the Children au Royaume-Uni les ont déjà rejoints sur le terrain afin de mettre le centre sur pied. Mercredi, notre Ministre des affaires étrangères a annoncé un renforcement considérable du programme d'appui. Dans le cadre de ce programme, nous nous sommes engagés, essentiellement, à garantir la fourniture de 700 lits médicalisés à la Sierra Leone. Plus de 200 lits de ce type sont déjà en cours de livraison. Nous allons maintenant fournir 500 lits supplémentaires et nous nous efforçons, en collaboration avec nos partenaires, de fournir et de former le personnel international et national qu'il faudra pour les faire fonctionner. Cela s'ajoute à l'appui que nous nous sommes engagés à fournir à des partenaires tels que l'Organisation mondiale de la Santé, la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières, le Comité international de secours, le Consortium pour l'action contre l'Ebola, l'UNICEF et d'autres acteurs du système des Nations Unies.

Nous nous félicitons de l'appui annoncé par d'autres parties, tels l'assistance généreuse des États-Unis au Libéria, l'annonce faite cette semaine par la France du renforcement de son appui à la Guinée, et l'aide promise par des pays tels que la Chine, le Canada et Cuba, ainsi que les engagements pris hier devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.7268). Cependant,

nous devons mobiliser un effort mondial considérable, sur la durée, si nous voulons vaincre ce fléau. Faute d'un mouvement mondial concerté en ce sens, dans l'immédiat, le virus Ebola continuera de tuer des milliers et des milliers de personnes, et d'avoir des retombées sur les populations de toute une génération. C'est maintenant qu'il faut être unis dans l'action. Nous appelons tous les pays à rejoindre sans hésiter et sans douter la coalition mondiale contre le virus Ebola, avec la détermination de mettre un terme à cette terrible épidémie.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, la délégation mexicaine se félicite de vous voir présider l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, et vous souhaite plein succès à ce poste, en vous assurant de sa coopération et de son appui tout au long de cette session.

Ma délégation tient à saluer la convocation opportune de la présente séance, un jour après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2177 (2014), dans lequel ce dernier appelle tous les États Membres à répondre au plus vite à l'urgence que représente le grave problème de l'épidémie d'Ebola qui touche certains pays d'Afrique de l'Ouest et menace de se propager.

Cette crise nous oblige à réfléchir à la nécessité de renforcer d'urgence les systèmes nationaux de santé, en parallèle des mesures adoptées sur les plans national et international pour les urgences sur le court terme. Cette crise ne connaît pas de frontières et exige également une riposte sans frontières, sans obstacles et sans conditions. La résolution 69/1 que nous avons adoptée aujourd'hui, qui entérine l'initiative du Secrétaire général visant à créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, illustre clairement la volonté collective de l'Organisation de coopérer et de fournir une aide humanitaire.

Comme dans le cas de la flambée épidémique de choléra en Haïti, contre laquelle le Mexique s'est mobilisé, je tiens à exprimer la solidarité de ma délégation avec les pays touchés par le virus Ebola. La veille sanitaire dont a aujourd'hui besoin une partie de l'Afrique de l'Ouest exige de notre part une intervention rapide, efficace, durable et généreuse. Restons attentifs aux répercussions potentielles de cette crise sur la paix et la sécurité internationales, mais surtout, sachons être à l'écoute des besoins des pays touchés en termes de développement social et de services de santé. Le Mexique est solidaire et disposé à proposer son appui pour gérer cette urgence et permettre aux pays touchés

de reprendre au plus vite le chemin du développement, avec le plein appui de l'ensemble de la communauté internationale.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession aux fonctions de Président de l'Assemblée générale et à vous assurer de l'entière coopération du Brésil pour la durée de votre mandat. Je souhaite également vous remercier d'avoir convoqué aujourd'hui cette importante séance. Je tiens à redire la satisfaction de ma délégation face aux efforts déployés par le Secrétaire général et à l'impulsion donnée par la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé en vue de la création, avec toute l'urgence requise, de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE).

Hier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2177 (2014) relative à la riposte prévue contre la crise de l'épidémie d'Ebola, qui a été présentée par un nombre sans précédent de pays coauteurs, ce qui témoigne clairement d'une prise de conscience de la gravité de l'épidémie et des graves conséquences des urgences sanitaires sur nos efforts de développement.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale s'est ralliée à la cause des Gouvernements et des peuples guinéens, libériens et sierra-léonais et a exprimé sa détermination d'appuyer pleinement la MINUAUCE. Le Brésil poursuivra pleinement son engagement dans ces efforts et ce témoignage de solidarité à l'égard de ses amis africains. Je tiens à remercier le Secrétaire général d'avoir énoncé les grands objectifs de la Mission dans la lettre qu'il a adressée le 17 septembre au Président de l'Assemblée générale (A/69/389) et d'avoir souligné l'importance que revêt une action concertée et coordonnée entre le système des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé, les États Membres et les autres organisations compétentes.

Comme le Brésil l'a déclaré hier au Conseil de sécurité (voir S/PV.7268), je tiens à réaffirmer l'intention de la Commission de consolidation de la paix de servir de plateforme pour échanger des informations et sensibiliser l'opinion à la gravité de cette urgence. En qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix, le Brésil aurait aimé que la résolution 2177 (2014) reconnaisse que la Commission avait déjà signalé à la communauté internationale la présence de l'épidémie d'Ebola et ses proportions dramatiques.

Nous sommes particulièrement encouragés par l'objectif stratégique que se propose la MINUAUCE qui est de fournir des infrastructures en vue de la formation de personnel médical et non médical, ce qui permettra aux travailleurs sanitaires locaux de s'acquitter de leurs tâches en toute sécurité, conformément aux principes énoncés par le Secrétaire général, et de mettre en place les capacités nécessaires au renforcement des systèmes nationaux des pays touchés afin qu'ils soient prêts à faire face à de futures épidémies. Nous ne devons pas oublier que la crise qui touche aujourd'hui la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone est, avant toutes choses, une urgence sanitaire et un défi posé au développement économique et social. Et c'est dans cette optique qu'il faut s'y attaquer, en premier lieu au sein de l'Assemblée générale. Nous attendons avec intérêt d'examiner le prochain rapport du Secrétaire général sur les ressources nécessaires à allouer à la MINUAUCE, et nous appelons tous les États Membres à lui accorder leur appui.

Enfin, je me dois de marquer toute mon appréciation aux travailleurs sanitaires – médecins et infirmiers – humanitaires et autres qui participent à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Et je remercie également ceux qui font partie de la MINUAUCE. Nous leur souhaitons un prompt succès et un retour sain et sauf.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon tient avant tout à dire toute sa sympathie aux familles des victimes de plus en plus nombreuses d'Ebola, ainsi qu'aux peuples et aux gouvernements des pays touchés. Nous devons coordonner nos actions au niveau international afin de traiter rapidement de cette crise sanitaire mondiale. À cette fin, le Japon remercie vivement le Secrétaire général du rôle moteur qu'il assume face à cette crise. C'est pourquoi le Gouvernement japonais appuie sans réserve la résolution 69/1 que nous venons d'adopter. Le Japon espère que l'ONU s'unira pour lutter contre cette épidémie en utilisant au mieux le mécanisme de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

Je voudrais mentionner brièvement les efforts menés par mon pays face à cette situation d'urgence. À ce jour, nous avons versé une contribution de 5 millions de dollars pour l'Afrique de l'Ouest, envoyé des médecins japonais et fourni 20 000 combinaisons de protection contre l'infection aux travailleurs sanitaires. Le Japon est également prêt à fournir un nouveau médicament anti-Ebola mis au point par deux entreprises japonaises, la Toyama Chemical Company, Ltd. et la Fujifilm

Holdings Corporation. À long terme, nous continuerons à aider les pays africains à améliorer leur résilience face aux crises de santé publique. Le renforcement de la résilience sociale et économique de l'Afrique est une des priorités de la politique africaine de mon pays.

Enfin, je me joins aux autres orateurs pour former l'espoir que cette épidémie d'Ebola sera vite contrôlée. Je tiens à réitérer la détermination du Japon à prendre une part active à la lutte contre cette menace mondiale.

M. Grant (Canada) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple canadiens, je tiens à adresser nos très vives condoléances et à exprimer notre solidarité aux peuples de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, ainsi qu'aux habitants du Nigéria et du Sénégal, face aux énormes difficultés qu'ils traversent en raison de l'épidémie d'Ebola. Le Canada reste extrêmement préoccupé par cette épidémie en Afrique de l'Ouest qui risque de saper les fondations de la prospérité économique, de la sécurité et de la stabilité sociale que le système des Nations Unies, y compris la Commission de consolidation de la paix, avait eu tant de mal à mettre en place.

(*l'orateur poursuit en français*)

Nous reconnaissons que cette crise survient dans un contexte de fragilité chronique dans une région où règne une grande pauvreté et qui se remet à peine de décennies de conflits et de troubles civils. Les gouvernements touchés, en partenariat avec le système des Nations Unies, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Médecins Sans Frontières et d'autres acteurs, ont exprimé clairement la nécessité urgente d'une réponse collective si nous voulons réussir à éviter les pires scénarios.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Nous attendons de l'ONU qu'elle présente une approche cohérente qui favorise des ripostes opportunes et efficaces de la part de la communauté mondiale. À cet égard, nous saluons le fait que le Secrétaire général et l'ONU ait accordé une place hautement prioritaire à la lutte contre l'épidémie d'Ebola. Plus précisément, la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola est sans précédent, et nous espérons que cela fournira sur le terrain une aide très nécessaire à ceux qui sont aux premières lignes de la crise.

Très rapidement, le Canada a fourni de l'aide en appui aux interventions humanitaires et sécuritaires dont l'objectif était de contenir la propagation d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Nous avons déployé des experts, fourni des vaccins et du matériel et assuré un appui financier. Nos contributions à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à Médecins Sans Frontières et aux organisations locales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge leur ont permis de jeter les bases de leurs activités respectives. En outre, le Canada a déployé un laboratoire mobile en Sierra Leone composé d'une équipe tournante de laborantins canadiens et dûment équipé. Nous avons également favorisé le déploiement de quatre délégués canadiens de la Croix-Rouge en Guinée et en Sierra Leone et de quatre experts canadiens en Sierra Leone qui travaillent avec l'UNICEF. Nous nous sommes également engagés à fournir pour 2,5 millions de dollars de combinaisons de protection à l'OMS.

Conscient du caractère extraordinaire de la situation et des avantages pour la communauté mondiale, le Canada a fait don à l'OMS de près d'un millier de doses du vaccin expérimental VSV-EBOV. Nous avons également contribué activement aux groupes d'experts de l'OMS sur l'Ebola.

Le Canada examine actuellement l'appel lancé par l'ONU le 16 septembre et coordonnera ses efforts avec tous les partenaires afin qu'une riposte mondiale efficace permette de contrôler la maladie. Nous continuerons d'appuyer les efforts collectifs visant à mettre un terme aux terribles souffrances et aux pertes en vies humaines provoquées par la crise d'Ebola.

M. Zamora Rivas (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que sous votre direction, cet organe, le plus représentatif de l'Organisation, renforcera son rôle afin de pouvoir faire face aux événements qui intéressent nos membres.

À titre d'exemple de cette direction et du rôle de l'Assemblée générale, nous nous félicitons du travail réalisé par votre bureau pour présenter la résolution 69/1, intitulée « Mesures visant à endiguer et à combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest », que nous venons d'approuver. Nous prenons note également de la résolution 2177 (2014) adoptée hier par le Conseil de sécurité sur la même thématique, dans la perspective de la paix et la sécurité internationales.

La lettre adressée au Secrétaire général par les Présidents de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone ne laisse aucun doute quant à la nécessité d'apporter une réponse rapide, efficace et solidaire face à cette épidémie à virus Ebola. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'une question de solidarité : nous sommes confrontés au risque que le virus Ebola se propage dans le monde entier et par conséquent, il y va également de la santé de nos propres populations. Nous faisons face au risque et certes, nous nous sommes déjà trouvés face à ce risque dans le passé, avec de bien tristes résultats. El Salvador se félicite, en conséquence, de l'intention du Secrétaire général de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, qui doit travailler en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et avec tous les organismes, fonds et programmes de l'Organisation.

El Salvador occupe l'un des territoires les plus vulnérables du monde, exposé à des risques de caractère sismique, volcanique, climatique, entre autres, et il a toujours bénéficié de la solidarité des peuples et gouvernements d'autres pays lorsqu'il a subi une catastrophe due à ces risques. Par conséquent, El Salvador estime que c'est pour lui une chance et un honneur que de pouvoir payer de retour ces manifestations de solidarité en mettant à la disposition des populations touchées les services que l'ONU juge pertinents.

En raison de tout ce qui précède, non seulement nous répondons favorablement à l'appel de l'ONU mais nous exhortons également tous les États Membres à se joindre à ce noble effort. Il y a quatre jours, à cet égard, notre Ministre de la santé a invité publiquement notre secteur de la santé à s'occuper de ceux qui souffrent de cette maladie. Ce matin, plus de 80 médecins et des dizaines de membres du personnel de santé sont déjà allés s'inscrire pour offrir leurs services professionnels en Afrique de l'Ouest, dans les zones qui seront déterminées par les pays touchés et les Nations Unies.

M. Wang Hao (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise tient à vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. La Chine voudrait également vous remercier, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de vos efforts et se félicite de la rapidité avec laquelle cette séance sur l'épidémie de maladie à virus Ebola a été organisée.

Nous appuyons l'adoption de la résolution historique d'aujourd'hui (résolution 69/1), visant à créer

une mission spéciale en Afrique de l'Ouest. L'épidémie à virus Ebola fait rage actuellement dans les pays ouest-africains de Sierra Leone, de Guinée et du Libéria, où elle représente une grave menace pour la vie et la santé des citoyens. Lorsque l'un de nous est en difficulté, nous devons tous l'aider. La lutte contre l'épidémie à virus Ebola ne concerne plus uniquement les peuples et pays africains; elle est aussi la responsabilité commune du monde entier. Le temps se compte en vies. Les caractéristiques de cette épidémie d'Ebola en font une maladie à propagation rapide, à vaste échelle et à pénétration profonde. Plus nous prendrons de temps, et plus il sera difficile et coûteux de la maîtriser. Aussi la Chine appelle-t-elle de nouveau la communauté internationale à donner un caractère d'urgence supplémentaire à la lutte contre cette épidémie et à venir rapidement en aide aux pays touchés.

La Chine, qui a été touchée par une épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (en 2003, ressent profondément la souffrance de la population en Afrique de l'Ouest. Les dirigeants et le Gouvernement chinois attachent beaucoup d'importance à l'épidémie qui s'est déclarée en Afrique de l'Ouest, et c'est pourquoi nous nous sommes empressés d'apporter notre aide et de partager notre expérience. À ce jour, la Chine a déployé 174 experts et personnels médicaux dans les zones touchées de Sierra Leone, du Libéria et de Guinée. Hier, le Président Xi Jinping a annoncé que le Gouvernement chinois avait décidé, sur la base des deux programmes d'assistance qui avaient déjà été approuvés, de fournir des aides d'urgence en espèces, ainsi que sous forme alimentaire et matérielle, d'une valeur totale de 200 millions de yuan à la Sierra Leone, au Libéria et à la Guinée et de verser une contribution de 2 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la Santé et à l'Union africaine pour appuyer les efforts de lutte contre le virus Ebola.

Par la suite, la Chine et tous les pays du monde joindront leurs forces avec les pays touchés en Afrique de l'Ouest afin de venir à bout de ces difficultés et de vaincre la maladie. Nous espérons qu'avec le concours de la communauté internationale, la population ouest-africaine pourra bientôt gagner cette bataille contre le virus Ebola et que la stabilité nationale, ainsi que le développement économique et social, seront de retour le plus rapidement possible.

M. Reyes Rodríguez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisqu'il s'agit de la première fois que je prends la parole à titre national à la présente

session, je voudrais vous adresser au nom de Cuba mes félicitations les plus cordiales et les plus sincères pour votre élection méritée et vous assurer de tout l'appui de notre délégation dans l'exercice de vos fonctions à la présidence, qui s'avérera, nous en sommes certains, un succès. Je voudrais vous féliciter également d'avoir convoqué la présente séance. J'estime en effet qu'elle intervient à point nommé, et que le fait que l'une de nos premières séances est précisément consacrée, comme il était nécessaire, à la situation d'urgence provoquée par l'épidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest est tout à votre honneur et met en lumière votre direction éclairée en tant que représentant du Groupe des États d'Afrique.

Qu'il me soit permis également d'exprimer notre soutien et notre solidarité aux autorités de la Sierra Leone, du Libéria, de la Guinée et du Nigéria. Les Ministres des affaires étrangères des trois premiers d'entre eux se trouvaient hier à la séance du Conseil de sécurité (voir S/ PV.7268). Je pense qu'ils déploient actuellement un travail intense et louable, qui ne pourra progresser et réussir sans notre coopération.

Une mention et un appui spéciaux reviennent au Secrétaire général, S. E. M Ban Ki-moon, dont la proposition de créer cette Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola en Afrique de l'Ouest correspond à mon sens à une action indispensable, en la circonstance, et démontre le rôle d'avant-garde que joue l'ONU face à une question qui ne peut attendre. Une fois de plus, nous sommes convaincus que nous pourrions être à la hauteur de ce défi parce que, précisément, les hommes, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations d'Afrique de l'Ouest méritent une réponse.

Je salue, également, M^{me} Margaret Chan, la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé, organisation qui, dès les premiers instants a accompagné le travail des autorités sanitaires des pays touchés.

La coopération annoncée par le Ministre cubain de la santé à Genève, l'engagement de coopération de Cuba, permettra l'envoi en Sierra Leone d'une brigade médicale, dont les membres ont exprimé la volonté de se joindre au combat contre cette épidémie. Tous possèdent plus de 15 années d'expérience professionnelle et ont travaillé dans d'autres pays dans le contexte de catastrophes naturelles et épidémiologiques, ainsi que dans des missions de collaboration médicale. Nous sommes prêts à travailler au coude à coude avec d'autres pays, même ceux avec lesquels Cuba n'a pas de relations

diplomatiques. Cette réponse cubaine s'inscrit dans le cadre de notre aide solidaire à l'Afrique, à l'Asie, et à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Dans ce combat contre le virus Ebola, qui doit être le combat de tous, le Gouvernement cubain a décidé de maintenir sa coopération et de l'étendre aux pays les plus touchés, qui ont d'ores et déjà été informés par nos autorités. Dans le reste de la région, qui n'est pas touchée par le virus Ebola et où nous avons plus de 4000 collaborateurs de santé, nous sommes disposés à aider à la prévention de cette maladie.

Les brigades médicales qui seront envoyées en Afrique dans le cadre de la lutte contre ce virus font partie du Contingent international Henry Reeve, créé en 2005 et comprenant des médecins spécialisés dans les situations de catastrophe et les grandes épidémies. Cette réponse apportée par le Gouvernement cubain confirme les valeurs de solidarité qui guident notre peuple, qui ont guidé la révolution cubaine, et qui, comme on l'a dit, ne consistent pas à donner ce que l'on a en trop, mais à partager le peu que l'on a.

L'Afrique espère en une intervention immédiate de tous les États Membres de l'ONU, et tout particulièrement de ceux qui ont des ressources. Je pense que, d'une manière ou d'une autre, nous avons tous quelque chose à apporter. Il est urgent de se joindre à cet effort mondial contre le virus Ebola. Cuba est prête à continuer d'apporter sa contribution à cette action.

Nous vous remercions et vous félicitons une nouvelle fois, Monsieur le Président, de cette initiative et de votre projet de résolution, que nous avons adopté aujourd'hui (résolution 69/1), et que nous avons été en mesure d'accompagner très dignement, dans un grand témoignage d'intervention opportune, et au bon moment.

M. Eriza (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son exposé. Nous vous remercions également, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Comme le démontre l'évolution récente des affaires mondiales, votre mandat de Président sera certainement éprouvant, mais ma délégation est fermement convaincue que sous votre conduite distinguée, l'Assemblée est dans la bonne voie pour accomplir les difficiles tâches qui l'attendent. L'organisation de la séance de l'Assemblée sur le point de l'ordre du jour intitulé « Santé mondiale et politique étrangère », en vue de l'adoption de la résolution 69/1 relative à l'épidémie d'Ebola, témoigne, quelques jours à peine après votre entrée en fonctions, de votre direction avisée des travaux de l'Assemblée.

Le mois dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'épidémie d'Ebola de 2014 était l'une des plus grandes épidémies d'Ebola de l'histoire, dont les retombées humanitaires sont déjà considérables sur les pays les plus touchés et sur la région. Nous avons reçu dernièrement une lettre conjointe des Présidents de la République de Sierra Leone, de la République du Libéria et de la République de Guinée en appelant à la bonté de chacun d'entre nous à l'appui des efforts qu'ils déploient pour sauver leur population.

Une action internationale coordonnée en vue de porter un coup d'arrêt et de faire marche arrière à la propagation de la maladie à l'échelle internationale revêt à proprement parler un caractère vital. Comme l'a dit la Directrice générale de l'OMS dans le cadre de l'exposé qu'elle a présenté aux États Membres au cours de ce mois, l'heure n'est pas aux longs discours, l'heure est à l'action. Ma délégation accueille donc avec satisfaction et appuie pleinement l'initiative du Secrétaire général tendant à créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Nous espérons que cette crise pourra bientôt être enrayerée.

M^{me} King (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de l'adoption aujourd'hui de la résolution 69/1, entérinant l'intention exprimée par le Secrétaire général de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola.

L'épidémie d'Ebola est une crise urgente et dévastatrice. Comme nous le savons tous, elle est devenue bien plus qu'une crise sanitaire, puisqu'elle a de graves conséquences humanitaires, économiques et sociales qui pourraient s'étendre bien au-delà des pays touchés. Nous avons entendu que le nombre déjà élevé de cas d'infection et de décès augmentait de manière exponentielle, doublant toutes les trois semaines. Les systèmes de santé des pays touchés, sursollicités, sont au point de rupture. On refoule des centres de traitement pleins à craquer les personnes souffrant de la maladie ou infectées, qui, par conséquent, meurent. Nous avons entendu les terribles prévisions qui sont faites, si on laisse le virus Ebola continuer de se propager à ce rythme alarmant. Nous savons qu'il faut agir d'urgence et que le système des Nations Unies joue un rôle critique dans la lutte contre ce virus.

Malgré les efforts héroïques de tous ceux qui sont aux prises avec cette crise, nous avons beaucoup de retard à rattraper si nous voulons réussir à infléchir la courbe épidémiologique sur sa trajectoire actuelle.

Les effets de l'épidémie sont encore réversibles, mais uniquement si l'on amplifie considérablement et rapidement la riposte, et en particulier l'action d'isolement des malades et la capacité de prise en charge. Il est absolument vital d'intervenir de façon coordonnée et globale. L'Australie appuie donc fermement le travail entrepris par le Secrétaire général, par l'intermédiaire de M. Nabarro et en collaboration étroite avec M^{me} Chan et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour s'assurer que le système des Nations Unies est à l'avant-garde des efforts mondiaux visant à enrayer l'épidémie. Nous sommes conscients d'avoir à relever ici un défi sans précédent, exigeant une riposte sans précédent. C'est pourquoi l'Australie accueille avec satisfaction et appuie l'initiative du Secrétaire général tendant à mettre en place immédiatement la toute première mission internationale de santé publique des Nations Unies.

L'Australie est déterminée à appuyer la riposte internationale. Nous sommes solidaires des pays touchés et de leur population. Notre Ministre des affaires étrangères a annoncé cette semaine que l'Australie apporterait dans l'immédiat une nouvelle contribution de 7 millions de dollars, notamment pour la riposte régionale commune de l'OMS et pour faciliter la fourniture de services médicaux de première urgence à la population. L'Australie continuera d'explorer les domaines dans lesquels elle peut contribuer au mieux à trouver une solution à cette crise.

M. Nduhura (Ouganda) (*parle en anglais*) : Puisque je prends la parole pour la première fois, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Au cours des 14 dernières années, l'Ouganda a connu à quatre reprises des épidémies d'Ebola, avec 425 cas durant sa pire expérience, en 2000 et 2001. En 2001, le virus Ebola a tué 224 personnes, dont le docteur Matthew Lukwiya, le médecin qui en avait diagnostiqué correctement et signalé les premiers cas. En 2007, le virus a tué juste 37 personnes, et 17 en 2009. À l'inverse, le nombre de cas signalés en Afrique de l'Ouest il y a une semaine était supérieur à 4 700, et il continue d'augmenter.

L'Ouganda est disposé à partager son expérience et prêt à continuer de fournir l'aide nécessaire durant cette période éprouvante. Notre expérience nous a appris que de vigoureuses campagnes de santé publique sont essentielles à l'endiguement de l'épidémie. Le Gouvernement ougandais n'a pas ménagé, pour sa part,

les mises en garde, décrivant avec force détails les symptômes de la maladie à virus Ebola, prodiguant des conseils sur la façon de traiter les personnes présentant ces symptômes, et indiquant les procédures à suivre pour la manipulation et l'inhumation des morts.

En Ouganda, sitôt les premiers cas d'Ebola diagnostiqués, les autorités sanitaires ont mis en place des installations de quarantaine improvisées et organisé une conférence de presse, conjointement avec l'Organisation mondiale de la Santé, pour demander de l'aide. Nous avons immédiatement exposé le problème et démystifié toute opprobre qui y est attachée. D'autres mesures ont été prises, comme la mise en place du réseau ougandais de surveillance active des maladies infectieuses, qui offre des délais d'intervention très courts dans les cas suspects à traiter. Grâce à la vitesse de la réaction locale, l'aide internationale a été en mesure de nous parvenir. La population guettait les symptômes et signalait immédiatement les cas suspects aux fonctionnaires chargés de la surveillance. C'est une des raisons pour lesquelles l'Ouganda a réussi à mettre fin à quatre épidémies d'Ebola, y compris celles qui ont éclaté en zone urbaine. Le taux élevé d'alphabétisation de notre population adulte a également joué un rôle, car il a permis de multiplier les possibilités d'information du grand public par les médias.

L'Ouganda fait siennes les vives préoccupations exprimées par le reste des États Membres face à la détérioration rapide de la situation sanitaire en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, et au fait que l'épidémie commence à se propager de façon exponentielle dans cette région, au mépris des frontières. Nous sommes solidaires avec ces pays.

En juillet, l'Ouganda a envoyé une équipe de 20 de ses plus éminents experts en Sierra Leone et au Libéria. L'équipe comprenait des épidémiologistes, ainsi que des spécialistes de la prise en charge des malades, des éducateurs communautaires et des professionnels de l'aide psychosociale. Toutefois, ils se sont rapidement rendu compte qu'ils avaient affaire à une situation où même l'équipement de protection était insuffisant, et que le personnel de santé avait besoin d'équipements, de formation et de ressources. À Monrovia, la maladie a, une fois de plus, coûté la vie à l'un des chirurgiens-chefs ougandais, le docteur Samuel Muhumuza Mutoro. Des systèmes de santé fragiles créent des systèmes encore plus faibles d'appui au personnel médical, qui court ainsi inutilement un risque accru d'exposition à la maladie.

À cet égard, l'Ouganda se félicite de la décision du Secrétaire général de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Nous estimons nous aussi que les priorités de la Mission doivent être de stopper l'Ebola, de soigner les malades, d'assurer la continuité des services, de préserver la stabilité et de prévenir l'apparition d'autres foyers d'épidémie.

L'Afrique a relevé de multiples défis et développé son personnel médical malgré les nombreuses difficultés qui se sont accumulées contre elle, notamment le VIH/sida. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre la bataille contre cette maladie.

M. Deniau (France) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée.

Je voudrais m'associer à l'intervention qu'a prononcée tout à l'heure le représentant de l'Union européenne.

La crise sanitaire provoquée par Ebola s'est transformée, par son ampleur, en une crise sociale et économique et constitue désormais une menace à la paix et à la sécurité. Nous avons le devoir d'arrêter la progression de ce fléau. C'est pourquoi la France a fait de la lutte contre Ebola une priorité, et elle se tient dans ce combat aux côtés des pays africains concernés. Notre responsabilité collective s'articule autour de trois priorités : agir, coordonner et prévenir.

Agir tout d'abord. C'est ainsi que depuis le début de l'épidémie, mon pays a pris l'initiative de soutenir l'action des États africains touchés, l'action de l'Organisation mondiale de la Santé et l'action des organisations non gouvernementales qui contribuent à cette lutte. Les experts des laboratoires français de l'Institut Pasteur avaient identifié la présence du virus dès le mois d'avril dernier. Ils ont été les premiers présents sur le terrain, en Guinée. L'aide de la France pour lutter contre Ebola représente aujourd'hui plus de 60 millions d'euros, et ce, à travers les différents canaux pertinents.

Au strict titre bilatéral, mon pays consacra 35 millions d'euros aux pays affectés et à leurs voisins. Une part importante en sera concentrée sur la Guinée, pays où la Mission française de la coopération se trouvait il y a encore quelques jours. En Outre, le Président de la République française vient d'annoncer l'installation, dans les jours qui viennent, d'une antenne de l'Institut Pasteur et d'un hôpital militaire en Guinée forestière, région qui est, on le sait,

le foyer de l'épidémie. Cet hôpital sera doté de médecins militaires et de médecins spécialisés de la protection civile, ainsi que de moyens aériens.

Nous devons ensuite coordonner les efforts pour contenir l'épidémie. C'est pourquoi au niveau européen, à notre initiative, l'Union européenne disposera rapidement d'un dispositif de coordination des évacuations sanitaires. Nous travaillons également, au niveau des Nations Unies, en étroite coordination avec l'Organisation mondiale de la Santé et avec le Coordonnateur principal de système des Nations Unies pour l'Ebola, le docteur David Nabarro, en concentrant en particulier nos efforts sur la Guinée, comme le docteur Nabarro nous le demande. Nous apportons également notre soutien, y compris humain, au Centre de crise opérationnel basé à New York.

Il nous faut enfin prévenir. Nous pouvons contenir Ebola si des règles de sécurité sanitaire simples et strictes sont appliquées. Mais au-delà, ce n'est qu'en aidant les pays touchés à renforcer dans la durée leurs systèmes de santé que nous trouverons une solution soutenable, et en portant dans ces pays une attention particulière aux populations les plus fragiles, et notamment les femmes qui, comme l'a rappelé tout à l'heure le Secrétaire général, payent un tribut particulièrement lourd à cette maladie.

Je voudrais saluer l'engagement de tous les États Membres qui participent à la mobilisation internationale contre Ebola. Je voudrais aussi saluer le courage des personnels de santé des pays touchés, et internationaux, qui luttent sur le terrain contre l'épidémie, et dont le courage force notre admiration. Je pense en particulier au dévouement des équipes de Médecins Sans Frontières, et je crois que nous devons être à la hauteur du courage manifesté par ces hommes et ces femmes.

Dans ce contexte, la France ne peut que saluer vivement l'initiative que vous avez prise, Monsieur le Président, de présenter la résolution 69/1 que nous avons adoptée. Ce texte confirme, après l'adoption hier de la résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité – avec notre plein soutien, la mobilisation de tout le système des Nations Unies et de tous les États Membres. La réunion qu'organisera le Secrétaire général le 25 septembre prochain sera une autre manifestation de cette détermination collective. Et dans cette mobilisation internationale, qui a un caractère historique, vous pouvez compter, Monsieur le Président, sur l'engagement déterminé de la France.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne.

Je voudrais, en premier lieu, exprimer mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis des victimes de l'épidémie d'Ebola. Nous félicitons les pays touchés de leur résilience et de la détermination inébranlable dont ils font preuve en ces moments difficiles, et nous rendons hommage aux nombreux et courageux personnels de santé qui participent aux efforts déployés sans relâche pour enrayer cette terrible maladie. Je voudrais aussi me féliciter de l'important soutien apporté par le système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux.

Cette importante séance témoigne en soi de la gravité de la situation. Nous nous joignons au reste du monde pour appeler à l'intensification des efforts internationaux. Nous saluons l'initiative prise par le Secrétaire général de convoquer une réunion de haut niveau la semaine prochaine, et les efforts qu'il déploie pour renforcer la coordination de l'aide internationale, notamment avec la nomination d'un coordonnateur principal du système des Nations Unies. La décision prise aujourd'hui de créer une mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola est aussi essentielle à cet égard.

La Suède entretient des relations bilatérales de longue date avec les pays concernés. Nous sommes aussi l'un des grands fournisseurs d'aide humanitaire au niveau mondial, et c'est en tant que tel que nous avons réagi à cette crise. Nous avons déjà versé 4,4 millions de dollars aux trois pays touchés, et nous nous apprêtons à prendre un ensemble de dispositions complémentaires pour un montant de 13 millions de dollars, en réponse à l'appel lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en plus d'autres promesses importantes que nous allons honorer rapidement, notamment en matière d'appui logistique.

En tant que Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, la Suède continuera d'œuvrer à un règlement global de cette crise, ainsi que de promouvoir une approche régionale et de lier l'assistance à court terme aux priorités de consolidation de la paix à plus long terme dans le pays. Nous sommes déterminés à prêter main-forte à tous les pays touchés par cette épidémie sans merci, et il nous tarde de pouvoir annoncer la fourniture d'un appui supplémentaire notable dans le proche avenir.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous tenons nous aussi à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre prise de fonctions, et à vous remercier d'avoir organisé cette séance importante.

Les vues qui ont été exprimées ici aujourd'hui, tout comme hier au Conseil de sécurité (voir S/PV.7268), et ailleurs, sont véritablement encourageantes. Il ne reste plus qu'à traduire les engagements en actes. Les victimes de l'épidémie d'Ebola méritent notre compassion et notre soutien sincères. Il est vraiment regrettable de les isoler et de les stigmatiser, y compris en limitant leurs déplacements. Nous demandons que ces restrictions soient réexaminées sans délai.

La réapparition du virus met en lumière la vulnérabilité persistante de l'Afrique et d'autres parties du monde. Si nous concentrons actuellement nos efforts sur l'éradication de l'épidémie à court et moyen terme, il n'en reste pas moins qu'à long terme notre action devra consister à renforcer les capacités des secteurs de la santé et de l'aide humanitaire pour qu'ils soient en mesure de faire face à des épidémies majeures comme celles du virus Ebola. Au Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en juin à Malabo, le Président Jakaya Kikwete a déclaré que la République-Unie de Tanzanie était prête à offrir son concours aux interventions régionales menées sous l'égide de l'Union africaine, ainsi qu'à d'autres initiatives internationales comme celles qui sont conduites par l'ONU. Notre détermination et notre engagement à appuyer ces mesures ne se démentent pas. Nous continuerons également de collaborer avec nos partenaires en vue de relever le niveau de préparation à cette épidémie d'Ebola.

M. Talbert (Guyana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance importante, et je salue les efforts décisifs que vous déployez pour faciliter une réaction diligente de l'Assemblée générale face à cette crise sanitaire. Nous accueillons avec satisfaction l'adoption, ce jour, de la résolution 69/1 sur des mesures

visant à endiguer et combattre l'épidémie à virus Ebola qui s'est déclarée récemment en Afrique de l'Ouest.

Le Guyana profite de cette occasion pour exprimer sa préoccupation au sujet de cette épidémie meurtrière qui frappe l'Afrique de l'Ouest dans des proportions jusqu'alors jamais vues, en termes d'ampleur comme d'impact. Nous exprimons notre solidarité avec nos frères et sœurs des pays touchés, en particulier la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, et notre appui à une réponse vigoureuse de la part de la communauté internationale. La crise s'accompagne d'une multitude de difficultés qui supposent une prise en charge pluridimensionnelle et multisectorielle aux niveaux national, régional et international. Outre les conséquences évidentes de l'épidémie sur la santé publique, le Secrétaire général a également appelé l'attention sur les répercussions considérables de la crise sur la vie politique, les affaires sociales, l'économie, la situation humanitaire et la sécurité.

Les gouvernements des pays touchés s'efforcent courageusement de faire face à la crise et d'endiguer la propagation de la maladie. Toutefois, compte tenu de la multiplication exponentielle des cas de contamination, il est devenu impératif d'apporter de toute urgence une réponse mondiale beaucoup plus ample et coordonnée si l'on veut maîtriser l'épidémie et empêcher qu'elle ne s'étende à d'autres territoires. Le Guyana soutient tous les efforts en ce sens. Notre délégation salue donc le rôle moteur du Secrétaire général et souscrit à son initiative visant à créer une Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Pour sa part, le Gouvernement guyanien est en train d'envisager sérieusement une contribution appropriée à la réponse mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur sur cette question. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 124 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 35.